



NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

FIA de droit français

FCPE EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE

Rapport annuel

du 30/12/2017 au 31/12/2018

Conseil de surveillance



Présentation des intervenants

Société de gestion

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

N° d'Agrément AMF GP-90-009 - N° RCS PARIS 329 450 738

43 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

Teneur de comptes conservateur de parts

NATIXIS INTEREPARGNE

N° RCS PARIS 692 012 669

30 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

Dépositaire

CACEIS BANK

N° RCS PARIS 692 024 722

1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Commissaire aux comptes

MAZARS

61 rue Henri Régnault - 92075 Paris La Défense Cedex

Déléataire comptable

CACEIS FUND ADMINISTRATION

N° RCS PARIS 420 929 481

1-3 place Valhubert - 75013 Paris

CONTACTS :

Fructi Ligne : 02 31 07 79 21 (Coût d'un appel téléphonique non surtaxé)

Ce document annuel est établi sous la responsabilité de la société de gestion, Natixis Investment Managers International.



Sommaire

Page

1. Rapport de Gestion	4
a) Politique d'investissement	4
▪ Environnement Economique	
▪ Evolution de marchés	
▪ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	12
▪ Principaux mouvements au cours de l'exercice	
▪ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
▪ OPC Indiciel	
▪ Fonds de fonds alternatifs	
▪ Réglementation SFTR	
▪ Accès à la documentation	
c) Informations sur les risques	14
▪ Méthode de calcul du risque global	
▪ Effet de levier	
▪ Exposition à la titrisation	
▪ Gestion des risques	
▪ Gestion des liquidités	
▪ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (« ESG »)	16
e) Loi sur la transition Energétique pour la croissance verte	17
2. Engagements de gouvernance et compliance	18
3. Frais et Fiscalité	24
4. Certification du Commissaire aux comptes	25
5. Comptes de l'exercice	31
6. Annexe(s)	57



1. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

▪ Environnement Economique

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Après s'être inscrite en nette accélération en 2017, l'économie globale a ralenti au cours de l'année 2018. Le commerce mondial, qui avait été un élément clé de la dynamique de la croissance, s'est sensiblement infléchi. L'intensification des tensions commerciales entre les Etats-Unis et ses partenaires commerciaux, et la Chine en particulier, en a été pour partie à l'origine. A cela se sont ajoutées la forte augmentation du prix du pétrole sur les neufs premiers mois de l'année et la hausse du risque politique en Europe avec l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement populiste en Italie et l'inquiétude liée au Brexit. Face à la hausse de l'incertitude, les chefs d'entreprises ont eu tendance à adopter un comportement plus prudent et à reporter dans le temps leurs décisions d'investissement. Dans ce contexte, les performances ont été contrastées entre les grandes économies. Seuls les Etats-Unis sont parvenus à maintenir une croissance robuste. Elle a ralenti partout ailleurs, notamment en zone Euro, au Japon et en Chine.

Aux Etats-Unis, la croissance est restée solide tirée par la demande interne et plus spécifiquement par la consommation des ménages. Ces derniers ont bénéficié de la politique budgétaire très expansionniste menée par la Maison Blanche et d'un marché de l'emploi robuste permettant une progression un peu plus rapide des salaires. Le bémol est venu de la modération de l'investissement productif et de l'essoufflement du marché de l'immobilier.

En zone Euro, le rythme de croissance de 2.5% enregistré en 2017, le plus fort depuis 10 ans, n'était pas tenable. Les chefs d'entreprises ont assez rapidement buté sur leurs capacités de production et rencontré des difficultés de recrutement. L'économie a ainsi ralenti pour converger vers sa croissance potentielle. Les enquêtes de conjoncture menées auprès des chefs d'entreprises et des ménages en fin d'année, ainsi que les chiffres réels d'activité, ont suggéré un ralentissement marqué de la croissance avec un risque de récession en Allemagne et en Italie et un fort impact des mouvements sociaux sur l'activité française.

Au Royaume-Uni, l'incertitude liée au Brexit a pesé sur la croissance au travers notamment du recul de l'investissement des entreprises et d'une moindre consommation. L'accord de divorce conclu entre le Royaume-Uni et les 27 autres membres de l'Union Européenne, en novembre, a très peu de chance d'être voté par le Parlement britannique en janvier 2019. Cela fait craindre une sortie brutale du Royaume-Uni de l'Union Européenne ce qui serait lourd de conséquence pour la croissance.

Les pays émergents ont été affectés par d'importantes sorties de capitaux consécutives à la nette appréciation du dollar et aux anticipations de relèvements de taux directeurs par la Fed. Les pays présentant des déficits extérieurs élevés et un fort endettement en dollar ont été les plus touchés. C'est le cas plus spécifiquement de l'Argentine et de la Turquie, fragilisées par ailleurs par des raisons domestiques. En Chine, les signes de ralentissement ont amené les autorités à prendre des mesures visant à soutenir la croissance.



1. Rapport de Gestion

L'inflation est restée modérée de part et d'autre de l'Atlantique, évoluant principalement en fonction de l'évolution du prix du pétrole. Le prix du baril de Brent s'est inscrit en forte hausse jusqu'au 4 octobre (+28.8%), pour atteindre son plus haut niveau en 4 ans (à 85.8 \$), avant d'enregistrer un net plongeon sur les 3 derniers mois de 2018 (-38.1%). Il a clôturé à 53.1 \$ revenant sur les niveaux atteints en septembre 2017. L'inflation a ainsi été un peu plus élevée sur les 9 premiers mois de l'année avant de se modérer. En décembre, l'inflation en zone Euro a été de 1.6%, contre 2.2% en octobre et 1.4% en décembre 2017. L'inflation sous-jacente est restée faible à 1% démontrant l'absence de tensions sur les prix domestiques. Aux Etats-Unis, le déflateur des dépenses des ménages s'est établi à 2.4% en juillet avant de revenir à 1.8% en novembre. Hors alimentation et énergie, il est resté proche de 2% (1.9% en novembre).

Les politiques monétaires suivies par la banque centrale américaine (Fed) et la banque centrale européenne (BCE) ont continué de diverger, reflétant leur position différente dans le cycle.

Dans un contexte d'inflation modérée, autour de la cible de 2% suivie par la banque centrale, et d'une économie au plein emploi, la Fed a poursuivi la normalisation de sa politique monétaire entamée en décembre 2015. Elle a relevé à 4 reprises la fourchette d'évolution du taux des Fed Funds en 2018 (en mars, juin, septembre et décembre) pour la porter à [2.25% ; 2.50%]. Elle a également poursuivi la réduction graduelle de la taille de son bilan. En décembre, la Fed a laissé présager de la poursuite du relèvement de ses taux directeurs en 2019 mais à un rythme plus modéré qu'initialement prévu (2 hausses de taux en moyenne contre 3 anticipées en septembre).

Dans un contexte de ralentissement de la croissance et du maintien d'une faible inflation (seulement 1% en décembre hors alimentation et énergie), la BCE a réitéré la nécessité de maintenir une politique monétaire très accommodante dans la durée. Elle a réduit progressivement ses achats mensuels d'actifs financiers, pour les terminer à la fin du mois de décembre, et assuré du réinvestissement des titres arrivant à échéance pendant une période prolongée. Elle s'est par ailleurs engagée à laisser ses taux inchangés au moins jusqu'à la fin de l'été 2019. L'objectif est de peser sur l'ensemble de la courbe des taux et d'assurer le maintien de conditions de financement avantageuses.

MARCHÉS FINANCIERS

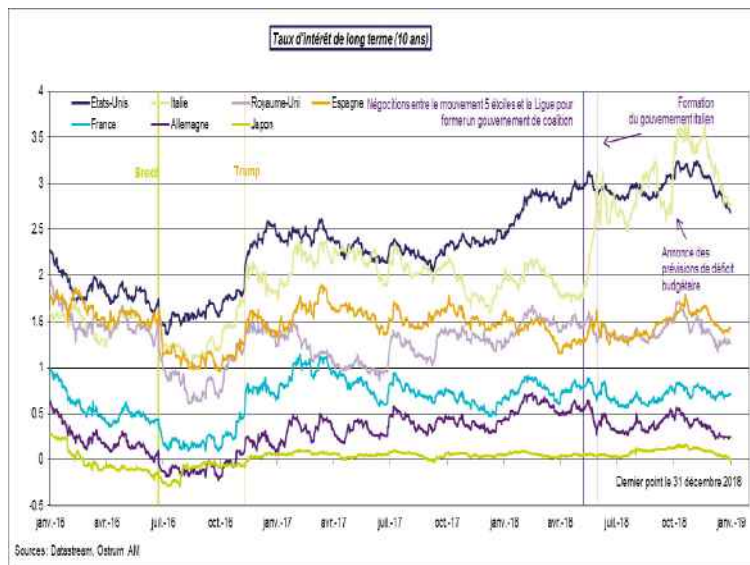
Les marchés obligataires souverains ont connu des évolutions contrastées au cours de l'année écoulée. Les taux américains et italiens se sont démarqués de ceux du reste de la zone Euro et du Japon en raison des tensions provoquées pour des raisons politiques.

Aux Etats-Unis, l'adoption d'une politique budgétaire très expansionniste par la Maison Blanche dans une économie au plein emploi s'est traduite par une nette hausse des taux obligataires sur les 5 premiers mois de l'année. L'arrivée de Jay Powell à la tête de la Fed a également créé de l'incertitude. Le taux à 10 ans américain a ainsi atteint le 16 mai son plus haut niveau depuis juillet 2011 en s'établissant à 3.1%. Il est ensuite repassé temporairement sous la barre des 3% bénéficiant notamment d'un mouvement de fuite vers la qualité lié aux turbulences enregistrées sur les marchés actions. Cette accalmie a été de courte durée. Le taux à 10 ans est rapidement repassé au-dessus des 3%, à partir de la mi-septembre, pour culminer à 3.23%, le 8 octobre, et atteindre son plus haut niveau depuis mai 2011. Les investisseurs ont craint un relèvement plus rapide que prévu des taux de la Fed. Les rendements se sont par la suite nettement détendus sur le reste de l'année, ces derniers bénéficiant d'un mouvement de fuite vers la qualité lié au fort recul des marchés actions. Au total, le 10 ans américain a légèrement augmenté sur l'année pour clôturer à 2.7%, le 31 décembre, contre 2.4% un an auparavant.



1. Rapport de Gestion

Dans le même temps, le taux à 2 ans américain a progressé dans une plus forte proportion en raison de l'attente de nouveaux relèvements de taux de la part de la Fed. Il est passé de 1.9%, fin 2017, à 2.5% fin 2018. Cela s'est traduit par une nette réduction de l'écart de taux entre le 10 ans et le 2 ans à seulement 18 points de base, le 31 décembre 2018, revenant ainsi sur les plus bas atteints en juillet 2007. Ce net aplatissement de la courbe des taux et son possible passage en territoire négatif constitue un signal préoccupant. En effet, à chaque fois que cela s'est produit par le passé, l'économie américaine est entrée en récession dans les 18 mois qui ont suivi.



En zone Euro, à l'exception de l'Italie, les taux d'intérêt sont restés sur de bas niveaux. Cela a résulté du maintien d'une politique monétaire très accommodante de la part de la BCE et anticipée comme devant le rester pendant longtemps. Le taux à 10 ans français a ainsi clôturé à 0.71% le 31 décembre, contre 0.66% un an auparavant. Le taux à 10 ans allemand a bénéficié de la hausse de l'aversion au risque à partir du mois d'octobre et d'un mouvement de fuite vers la qualité favorable aux obligations d'Etat jugées plus sûres. Il a ainsi clôturé le 31 décembre à 0.25%, contre 0.42% un an plus tôt.

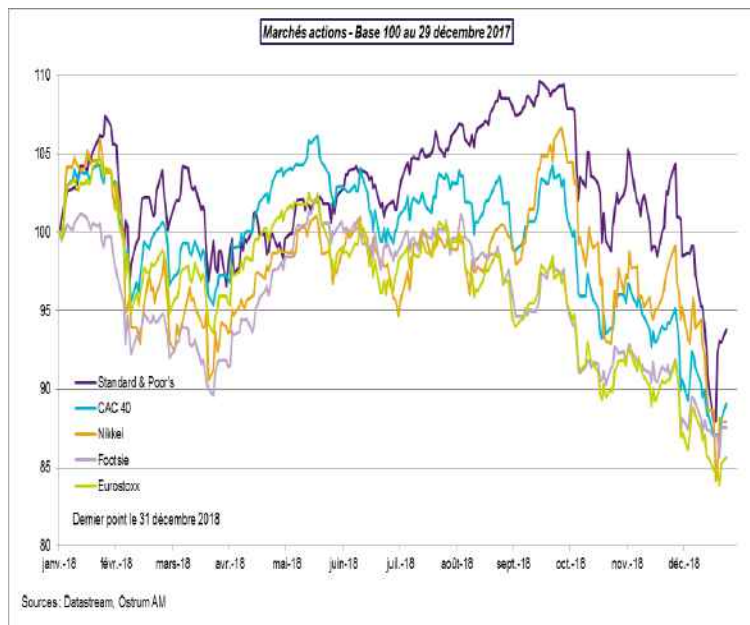
Il en a été tout autrement de l'Italie. L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de coalition formé par les partis de la Ligue (extrême droite) et du mouvement 5 étoiles (parti populiste) a généré de vives inquiétudes. Cela a tenu aux craintes liées à la possible nomination d'un ministre des finances eurosceptique, finalement rejetée par le président, et au risque de dérapage des finances publiques inhérent aux programmes présentés par les deux partis lors de la campagne électorale. Les taux italiens ont ainsi fortement augmenté à partir du mois de mai pour culminer à 3.6%, le 8 octobre, suite à l'annonce de prévisions de déficit budgétaire bien supérieures à ce qui était précédemment évoqué par le ministre des finances (2.4% du PIB en 2019, 2020 et 2021). La Commission Européenne a qualifié ce dérapage budgétaire « sans précédent » et rejeté pour la première fois la proposition de budget formulée par un gouvernement. L'Italie a finalement décidé de le revoir en baisse (à 2.04% en 2019) ce qui lui a permis d'éviter le lancement d'une procédure pour déficit excessif de la part de la Commission Européenne. Cela s'est traduit par une sensible détente des taux italiens en fin d'année. Le taux à 10 ans a ainsi clôturé à 2.8%, le 31 décembre, contre 2% un an auparavant, affichant un écart avec le taux allemand (spread) de 253 points de base (il avait culminé à 329 points de base le 20 novembre).



1. Rapport de Gestion

Les marchés actions se sont inscrits en nette baisse sur l'année dans un contexte marqué par le retour de la volatilité.

L'année avait pourtant bien commencé sur les marchés, portés par le dynamisme de la croissance mondiale et l'adoption par la Maison Blanche d'une politique budgétaire très expansionniste. Cet optimisme a été rapidement douché à la fin du mois de janvier après la publication d'une inflation américaine un peu plus élevée et d'une progression un peu plus robuste des salaires. Cela a fait craindre un relèvement des taux plus rapide que prévu de la part de la Fed. L'indice Standard & Poor's a ainsi baissé de 10.2% entre le 26 janvier et le 8 février, entraînant dans son sillage les autres places boursières.



Les marchés ont évolué par la suite au gré de l'incertitude liée à l'annonce des mesures protectionnistes par les Etats-Unis à l'encontre de ses partenaires commerciaux, et plus particulièrement vis-à-vis de la Chine, et aux mesures de représailles adoptées par ces derniers. Si le S&P a pu atteindre un nouveau record historique, le 20 septembre, les marchés européens ont été notamment affectés par le risque politique en Italie, les difficultés rencontrées par le secteur automobile en Allemagne, suite à la mise en place de nouvelles normes d'émission, et l'incertitude persistante liée au Brexit.

A partir d'octobre, les marchés boursiers ont connu une véritable rupture en s'inscrivant en forte baisse. Le catalyseur a été la hausse des taux à 10 ans américains à 3.2%, reflétant les craintes d'un relèvement plus fort que prévu des taux de la Fed, ce qui a déclenché des prises de bénéfices. La nette hausse du prix du pétrole et l'intensification des tensions commerciales y ont également contribué. Les Etats-Unis ont instauré des taxes supplémentaires sur 250 milliards de \$ de produits chinois importés (50% du total) et ont menacé de les augmenter de nouveau le 1^{er} janvier 2019 puis de les appliquer à l'ensemble des produits chinois. Cette escalade pourrait avoir un fort impact sur la croissance mondiale ce qui a pesé sur les indices boursiers. Entre le 3 et le 29 octobre, l'indice S&P a perdu 9.7%, le CAC 40 : 9.1% et l'Eurostoxx : 7.4%.

Après une phase de forte volatilité, les indices boursiers ont littéralement plongé en décembre et ceci en dépit de la trêve temporaire conclue entre la Chine et les Etats-Unis, le 1^{er} décembre, permettant d'éviter un relèvement des tarifs douaniers jusqu'au 1^{er} mars. Celle-ci se révèle particulièrement fragile. La Chine ne souhaite pas plier face aux Etats-Unis sur le plan de sa politique industrielle et vise le rôle de leader dans le domaine de la haute technologie. En outre, alors que les inquiétudes sont devenues plus prégnantes sur la croissance mondiale, la Fed a indiqué qu'elle continuerait de relever ses taux en 2019. Les craintes se sont par la suite intensifiées dans la perspective d'une fermeture partielle de l'administration américaine (« shutdown »), faute d'accord entre les républicains et les démocrates sur le financement d'un mur à la frontière mexicaine. Les marchés américains ont connu une baisse spectaculaire la semaine précédant Noël et ceci jusqu'au 24 décembre (-9.6%), avant d'enregistrer un net rebond le 26 décembre (+5%).



1. Rapport de Gestion

Au total, sur l'ensemble de l'année, l'indice Standard & Poor's a enregistré sa plus mauvaise performance depuis 10 ans en s'inscrivant en baisse de 6.2%. Le recul a été plus prononcé en Europe, l'indice Eurostoxx 50 perdant 14.3% et l'indice Cac 40 : 11%, enregistrant leur plus mauvaise performance depuis 2011. Le marché italien a été fortement affecté à partir du mois de mai par l'incertitude liée à l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement populiste faisant courir le risque d'un net dérapage des finances publiques. L'indice FTSE MIB s'est ainsi inscrit en baisse de 16.1% sur l'année. Au Royaume-Uni, l'intensification des craintes liées au Brexit s'est traduite par une baisse de 12.5% de l'indice FTSE 100. Au Japon, l'indice Nikkei a baissé de 12.1% alors que l'intensification des tensions commerciales avec les Etats-Unis a contribué à la chute de 24.6% de l'indice composite de Shanghai.

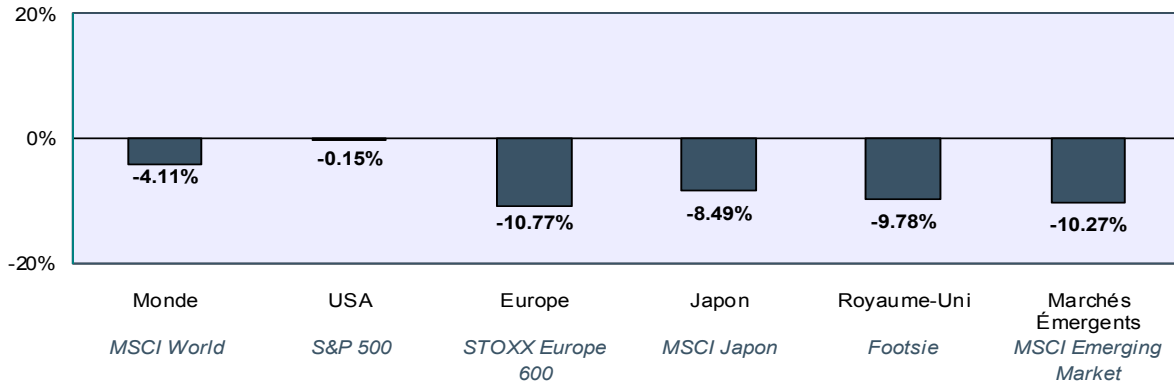


1. Rapport de Gestion

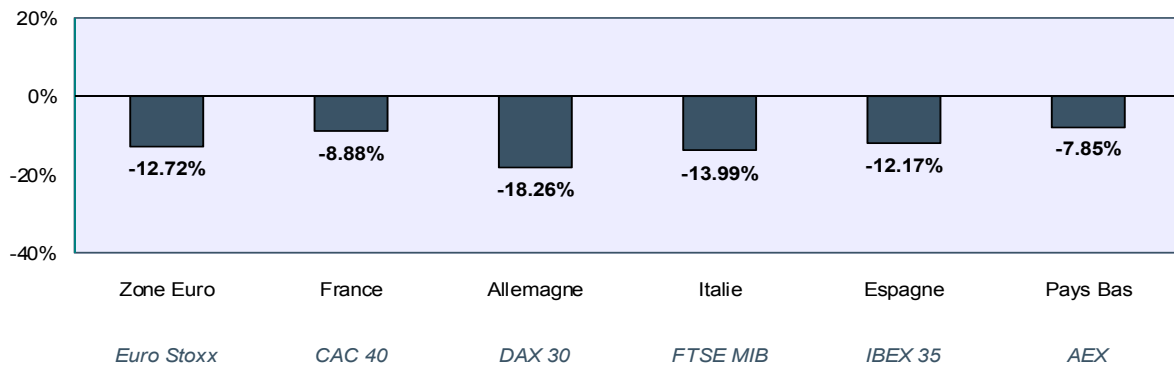
Evolution de marchés

■ Actions

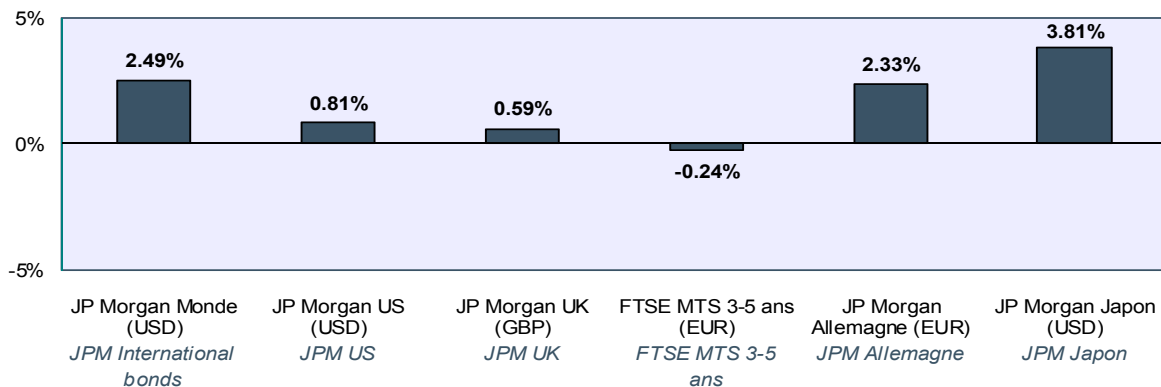
Du 29/12/2017 au 31/12/2018



Les performances sont calculées en euros, dividendes nets réinvestis



■ Obligations



Les performances sont calculées au cours de clôture

■ Monétaire

Taux interbancaire 3 mois	31/12/2018 (en %)	29/12/2017 (en %)
Zone Euro	-0.31	-0.33
Royaume-Uni	0.91	0.52
USA	2.81	1.69
Japon	0.07	0.07



1. Rapport de Gestion

▪ Politique de gestion

Le Fonds EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE est un FCPE « Obligations et autres titres de créance de la Zone euro », dont la gestion vise à concilier performance et régularité d'évolution à moyen terme. Pour ce faire, son portefeuille est, en majorité, composé d'Obligations et de valeurs assimilées, à taux fixe ou variable. S'y ajoutent plusieurs diversifications, notamment en Obligations convertibles ou en Actions (10% maximum). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et 4. Depuis le 29 avril 2016, l'indice de référence du Fonds est composé à 46,5% de l'Eonia, indice monétaire de la Zone euro, à 26% de l'indice EuroMTS 3-5 ans IG, représentatif des Obligations d'Etat de la Zone euro, de 10% d'obligations d'Entreprise de la Zone euro, de 10% d'obligations Aggregate Monde représentatifs des obligations internationales et à 7,5% d'actions du monde développé, l'Europe, l'Amérique du Nord, le Japon et Asie Pacifique.

La performance du benchmark en 2018 est négative en raison de la baisse du marché monétaire (-0.37%) mais également de celle des indices obligataires. Si les marchés de taux de la zone Euro sont restés stables, ceux des obligations internationales et du crédit ont baissé de -1.25% et de -1.17% respectivement. Par ailleurs, les marchés actions ont également corrigé de -4.11%.

Obligations à taux fixe :

Nous avons été sous-investi sur les obligations gouvernementales de la zone Euro en raison de niveaux de taux en territoire négatif pour la partie courte de la courbe des taux jusqu'à cinq ans et largement surévalués dans un contexte de croissance. Nous avons toutefois diminué cette sous-pondération à plusieurs reprises en effectuant des achats compte tenu de l'absence d'inflation et de la forte baisse du pétrole. Sur les obligations d'entreprises, nous étions largement surinvestis en 2017, nous avons fait l'inverse en 2018 en vendant rapidement en début d'année à bon escient compte tenu des tensions sur le crédit tout au long de l'exercice. Enfin, sur les obligations internationales, nous avons également effectué des ventes en début d'année en raison principalement du cycle de hausse des taux de la Banque Centrale Américaine.

Monétaire :

La performance du marché monétaire a été négative et est ressortie à -0,37%. Le principal taux directeur (le taux de refinancement) de la Banque Centrale Européenne est resté à 0,00% et le taux de facilité de dépôt est également resté à -0,40%. Cette partie du portefeuille investi en obligations à taux variable a souffert en 2018 en raison des mauvaises conditions du marché du crédit. Ces obligations ont généré une contreperformance de -0.70M. La moitié de cet effet a été réalisé par la détention d'obligations à taux variable italiennes lors de l'élection en mars. Ces obligations ont été cédées. Cette partie du portefeuille a été fortement réduite de 50% à 37% au profit de fonds monétaires.

Actions :

Nous sommes pratiquement resté investis au maximum autorisé de 10% tout au long de l'année à l'exception du 4^{ème} trimestre au cours duquel nous avons cédé 1.5%. La légère surpondération a quelque peu coûté au fonds compte tenu de la baisse des marchés actions.

Concernant les choix géographiques, nous avons été surinvesti sur les actions japonaises (bonne consommation des ménages et baisse du chômage à un niveau historiquement bas) et américaines (relance budgétaire et fiscale). Les Fonds d'actions européennes ont globalement sous-performé l'indice de référence. Les actions américaines sont



1. Rapport de Gestion

majoritairement investies en ETF ainsi que dans un fonds qui s'est bien comporté. Les ETF asiatiques ont réalisé des performances en ligne avec leur indice de référence, seul l'ETF japonais a connu une légère sous-performance.

Composition simplifiée du portefeuille (au 31 décembre 2018) :

Actions : 8.5%

Obligations Zone euro : 20%

Obligations d'Entreprise : 9%

Obligations Aggregate : 5%

Obligations à taux variable : 37%

Monétaire et liquidités : 20.5%

Sur l'ensemble de l'exercice, la performance de votre Fonds est de -1.88% contre -0.67% pour son indice de référence.

La performance de la catégorie morningstar « obligations Euro Court Terme » a été de -1.57%, celle de la catégorie « Diversifié internationales dominante taux » a été de -5.06%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



1. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

▪ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC	386 874 089,84	207 597 943,02
OSTRUM CASH EURIBOR I	213 590 560,06	213 513 716,85
H2O EUROAGGREGATE SI A	55 417 267,50	19 455 311,00
DEUTSCHLAND REP 2.25% 04/09/2021	14 385 590,01	46 725 623,18
OSTRUM EURO ABS IG-SIC	16 206 052,48	41 208 008,04
ALLEMAGNE 1.50% 02/23	37 278 359,13	10 879 726,85
ALLEMAGNE 1.75% 07/22	24 621 568,91	21 162 471,92
ITAL BUON POL 0.95% 15-03-23	29 058 752,10	11 655 164,02
FRANCE (GOVT OF) 2.25% 10/22	19 013 195,89	15 864 295,38
ITALIE 3.75%10-010321	0,00	31 971 622,95

▪ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Passage en calcul quotidien de la valeur liquidative à compter du 01/01/2018.

Changement de nom de la société de gestion le 3 avril 2018 : Natixis Asset Management en OSTRUM Asset Management.

Changement de nom de la société de gestion le 1^{er} octobre 2018 : OSTRUM Asset Management en Natixis Investment Managers International.

▪ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

▪ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.



1. Rapport de Gestion

- **Réglementation SFTR en EUR**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- **Accès à la documentation**

La documentation légale du fonds (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la société de gestion, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante : ClientServicingAM@natixis.com



1. Rapport de Gestion

c) Information sur les risques

▪ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de l'engagement.

▪ Effet de levier

- Montant total brut du levier auquel le FIA a recours : 111,46%.

- Montant total net du levier auquel le FIA a recours : 106,82%.

Levier Brut :

Cet indicateur mesure la somme des valeurs absolues de toutes les positions, y compris des dérivés qui sont convertis en équivalent sous-jacent qu'ils soient en couverture ou en exposition, et en excluant la trésorerie et ses équivalents.

Levier en engagement (net) :

Cet indicateur mesure la somme des valeurs absolues de toutes les positions après conversion en équivalent sous-jacent des dérivés et prise en compte des accords de compensation et/ou couverture.

Un résultat inférieur ou égal à 100% indique l'absence de levier sur le fonds.

▪ Exposition à la titrisation

Les investissements en titrisations font l'objet d'une analyse formalisée multi-critères préalable à l'investissement comprenant notamment :

- l'analyse du collatéral (politique d'origination de l'originateur, caractéristiques et qualité des prêts sous-jacent),
- l'analyse de la structure.

Une surveillance régulière des titrisations est effectuée et des stress test sont réalisés sur les portefeuilles significativement exposés aux titrisations. La société de gestion dispose pour cela des outils d'accès à l'information et de simulation que sont les rapports des agences de notation, Bloomberg et Intex.

▪ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus complet, disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.



1. Rapport de Gestion

▪ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuilles a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scénarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi hebdomadaire avec des paramètres identiques.

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs.

Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation du fonds, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

▪ Traitement des actifs non liquides

Actifs faisant l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : 0,090%.



1. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (« ESG »)

L'approche de la gestion responsable par Natixis Investment Managers International

Impliquée dans les problématiques de développement durable et d'investissement socialement responsable (ISR) depuis plus de 30 ans, Natixis Investment Managers International a défini et structuré une stratégie de Responsabilité Sociétale (RSE) ambitieuse et collective, positionnée au cœur de son activité et son fonctionnement.

En tant que gestionnaire d'actifs de premier plan, Natixis Investment Managers International a en effet pleinement conscience de son rôle et de sa responsabilité pour une meilleure intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Natixis Investment Managers International a décidé de franchir un cap supplémentaire au cours de ces dernières années en développant une approche de gestion responsable déclinée à l'ensemble de ses processus d'investissement. Cette démarche favorise une meilleure prise en compte des critères extra-financiers dans les décisions d'investissement, conformément aux recommandations de grands référentiels normatifs internationaux, tels que les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies (UN-PRI), dont Natixis Investment Managers International est signataire depuis 2008. Fruit d'une réflexion approfondie menée sur plusieurs années, cette démarche de gestion responsable s'articule autour de quatre engagements principaux englobant de multiples initiatives :

- Comprendre les problématiques de développement durable, analyser leurs impacts sur les secteurs et évaluer un large univers d'émetteurs.
- Gérer de façon responsable en tenant compte de critères extra-financiers dans les décisions d'investissement à travers l'intégration ESG et une politique d'exclusion.
- Encourager les émetteurs à améliorer leurs pratiques ESG en faisant entendre notre voix lors des assemblées générales et en initiant un dialogue constructif avec les interlocuteurs.
- Co-construire des standards IR/ESG avec nos pairs et promouvoir la gestion d'actifs responsable.

Pour en savoir plus, <https://www.im.natixis.com/fr/finance-verte>

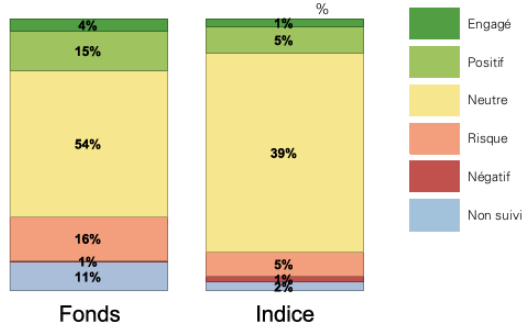
Ainsi, la recherche extra-financière est partagée avec les équipes de gestion (via son intégration au sein des outils de Front Office). Les équipes de gestions sont également sensibilisées aux enjeux ESG et ainsi en mesure d'identifier les impacts potentiels de ces dimensions en terme de risques ou d'opportunités au regard de la spécificité des différents processus de gestion, et dans le respect des attentes Clients.

Pour autant, et de par son processus de gestion, ce fonds ne prétend pas à ce jour intégrer de façon formalisée les dimensions E, S et G.

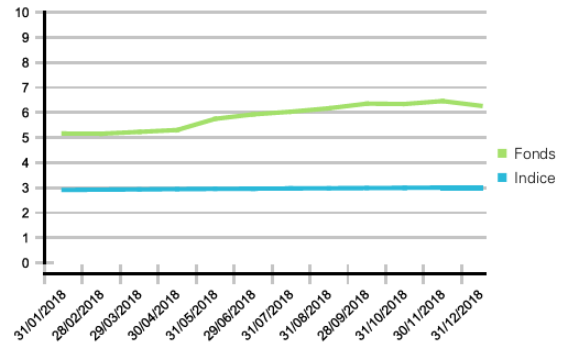
1. Rapport de Gestion

e) Loi sur la transition Energétique pour la croissance verte

■ RÉPARTITION PAR OPINION ESG EN % DE



■ EVOLUTION DU SCORE ESG

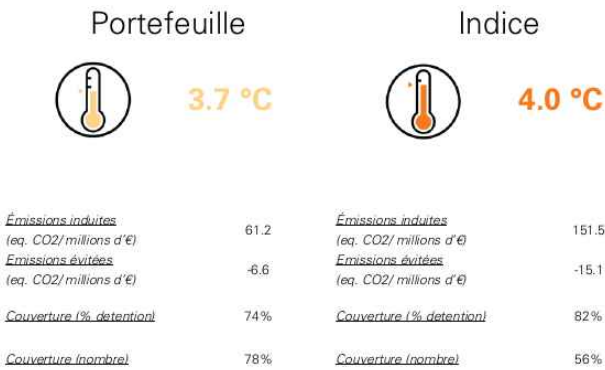


L'opinion ESG mesure le niveau d'adéquation des investissements avec les objectifs de développement durable des Nations Unies.

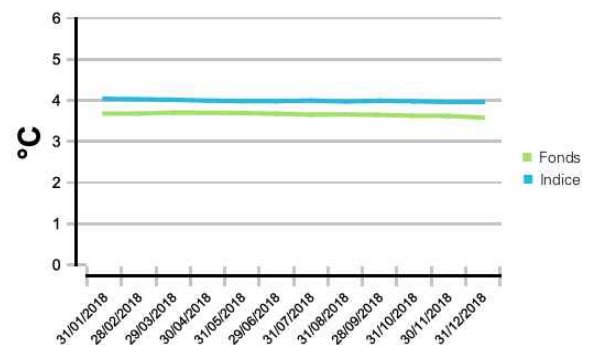
- Engagé : Contribue de façon très favorable à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable
- Positif : Contribue de façon positive à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable
- Neutre : En conformité avec certain Objectifs de Développement Durable, mais dont les impacts sont faibles ou non quantifiés
- Risque : Limite l'atteinte des Objectifs de Développement Durable
- Négatif : Limite fortement l'atteinte des Objectifs de Développement Durable
- Worst offender : Atteintes sérieuses aux principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans mesure corrective appropriée

La philosophie d'analyse est disponible sur le site internet Mirova : http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/VF/philosophieRecherche/MIROVA_Philosophie%20de%20recherche.pdf

■ ÉVALUATION CARBONE



■ ÉVOLUTION DE L'IMPACT CARBONE



Mirova et Carbone 4 ont décidé en 2015 de créer un partenariat afin de développer une nouvelle méthodologie capable de fournir une mesure carbone en ligne avec les enjeux d'une économie bas-carbon Carbon Impact Analytics (CIA). La méthodologie CIA se focalise principalement sur deux indicateurs :

- une mesure des émissions « induites » par l'activité de l'entreprise dans une approche « cycle de vie » prenant en compte les émissions directes mais aussi celles des fournisseurs et des produits,
 - une mesure des émissions « évitées » grâce aux efforts d'efficacité ou au déploiement de solutions « vertes ».
- Afin de réaliser ces évaluations, chaque entreprise est examinée individuellement selon une grille d'analyse adaptée à chaque secteur d'activité. Un focus particulier est réalisé sur les entreprises ayant impact important sur le climat : les producteurs d'énergie, les secteurs carbo-intensifs (industrie, bâtiment, transport) et les fournisseurs d'équipements et de solutions bas-carbone. Ces évaluations s'ensuivent agrégées à l'échelle du portefeuille en retraitant les problématiques de doubles comptes.

Ces données permettent d'estimer le niveau d'adéquation du portefeuille avec les scénarios climatiques, sur une échelle de 2°C à 6°C :

- Un portefeuille 2°C s'inscrit dans une trajectoire de limitation du réchauffement climatique à moins de 2°C en 2100, respectant les objectifs fixés par les accords internationaux, notamment l'accord Paris 2015.

- Un portefeuille 6°C s'inscrit dans une trajectoire de poursuite de la croissance des émissions de gaz à effet de serre, conduisant aux conséquences les plus graves du réchauffement climatique. Plus d'information sur le site de Mirova : http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/VF/Etudes/MIROVA_Etude_Mesurer_methodologie_Carbone_FR.pdf



2. Engagements de gouvernance et compliance

▪ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contrepartie – Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.im.natixis.com>.

▪ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables au siège de la Société ou sur son site internet : <http://www.im.natixis.com>.

▪ Politique de rémunération

1. Principes généraux de la politique de rémunération

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique de Natixis Investment Managers International. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché. Elle est définie de manière à éviter la mise en place d'incitations susceptibles de créer des situations de conflits d'intérêts entre les collaborateurs et les clients de Natixis Investment Managers International.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération. Elle différencie la rémunération fixe basée sur l'évaluation des compétences nécessaires pour la fonction et déterminée à partir des normes de marché, de la rémunération variable liée à l'évaluation de critères définis de performance individuelle ou collective.

Cette évaluation de la performance repose sur des critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de Natixis Investment Managers International. Elle s'applique à l'ensemble du personnel de Natixis Investment Managers International.

La politique de rémunération est revue et approuvée chaque année pour intégrer les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles, et en cohérence avec la politique de rémunération de Natixis. Dans le cadre de la surveillance et l'évaluation de la politique de rémunération, le RCCI directeur contrôles permanents de Natixis Investment Managers International valide la politique avant son déploiement. Elle fait l'objet d'un audit interne annuel.

Les principes généraux de la politique de rémunération font l'objet d'une information annuelle aux membres du comité d'entreprise, du conseil d'administration et à l'ensemble du personnel.



2. Engagements de gouvernance et compliance

a. Définition de la performance

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans l'entreprise. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- Le comité exécutif est évalué sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise et sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services et les résultats financiers. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement.
- Les fonctions de support sont évaluées sur leur capacité à accompagner les enjeux stratégiques de l'entreprise. La performance individuelle s'apprécie annuellement.
- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôles repose sur l'appréciation de critères qualitatifs définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance ni créer de conflit d'intérêts.
- La performance des fonctions de gestion est évaluée à partir de l'évaluation de deux critères quantitatifs : le ratio d'information ou le ratio de Sharpe (pour les portefeuilles de rendement absolu) et le classement concurrentiel, complétés d'un ou de plusieurs critères qualitatifs.

Les critères quantitatifs reflètent les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque de Natixis Investment Managers International et/ou des produits gérés.

Ces critères quantitatifs sont calculés sur une période d'un et trois ans pour matérialiser la recherche de performance pérenne de l'entreprise et afin de limiter le poids d'une performance ponctuelle.

L'évaluation de la performance intègre systématiquement des critères qualitatifs. Ils portent sur la contribution à la fiabilisation d'un process, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la contribution au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques de Natixis Investment Managers International.

Ces objectifs qualitatifs sont définis et communiqués en début de chaque année.

Ces critères qualitatifs intègrent par ailleurs le respect des règles de risques et de conformité de Natixis Investment Managers International.



2. Engagements de gouvernance et compliance

b. Composante de la rémunération

i. Rémunération fixe

La rémunération fixe rémunère les compétences et l'expertise attendues dans une fonction.

ii. Rémunération variable

Les rémunérations variables rémunèrent une performance annuelle, collective ou individuelle.

Les rémunérations variables collectives de Natixis Investment Managers International sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associés à un plan d'épargne salariale et d'un plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO), permettant ainsi aux collaborateurs de bénéficier d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques de Natixis Investment Managers International et/ou des produits gérés et ne rentrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.

Les rémunérations variables individuelles sont attribuées discrétionnairement au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont les objectifs ont été atteints. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée par la prise d'un niveau de risque non conforme ou le non-respect des procédures internes sur l'année considérée.

La population régulée et les collaborateurs des front offices sont soumis à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, Natixis Investment Managers International peut également considérer que l'enveloppe attribuée aux rémunérations individuelles et éventuellement les versements en cours d'acquisition peuvent ne pas être distribués ou réduits pour une ou plusieurs années.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une 1^{ère} année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe à l'entreprise.

Les dispositifs de type « golden parachutes » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et de la performance du bénéficiaire, de celle de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société.



2. Engagements de gouvernance et compliance

iii. Dispositif de fidélisation des collaborateurs clés

Natixis Investment Managers International souhaite pouvoir garantir à ses investisseurs la stabilité des collaborateurs les plus talentueux, ou identifiés comme clés au regard de leur engagement ou contribution aux résultats.

Pour ce faire, un dispositif de rémunération différée a été intégré aux politiques de rémunération.

Ce dispositif permet d'allouer un montant de rémunération variable supplémentaire, attribué sous forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier équilibré de produits gérés par Ostrum Asset Management. Il est acquis par tranches égales sur une période de minimum trois ans et permet ainsi d'associer les collaborateurs aux performances de Natixis Investment Managers International. Il est soumis à des conditions de présence, d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de Natixis Investment Managers International et/ou des produits gérés. L'acquisition de ces tranches peut faire l'objet d'une restitution afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les montants sont attribués au regard de l'évaluation de la performance et d'un engagement professionnel individuel sur une année considérée.

2. Déclinaison du dispositif applicable à la population régulée

Pour 2018, et par dérogation au dispositif décrit ci-après, Natixis Investment Managers International appliquera les règles en vigueur au sein de la succursale française de la société de gestion luxembourgeoise Natixis Investment Managers S.A. pour les collaborateurs issus de cette succursale.

a. Identification de la population régulée

Conformément aux dispositions réglementaires, la DRH et le RCCI déterminent et formalisent en début d'année le périmètre de la population régulée de Natixis Investment Managers International.

Les collaborateurs sont identifiés en fonction de leurs activités professionnelles quand celles-ci sont impliquées dans les processus d'investissement et/ou les collaborateurs qui peuvent à titre individuel avoir une incidence significative de par leurs décisions sur le profil de risque de Natixis Investment Managers International et/ou des produits gérés, ou du fait de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, Natixis Investment Managers International a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population régulée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (mandats, OPCVM et AIF).

Les membres du comité exécutif sont systématiquement inclus dans le périmètre de la population régulée, ainsi que les fonctions de Direction des activités de support ou administratives (directeurs financier et opérations) et les fonctions de Direction de contrôle (directeurs risques, conformité et contrôles).

Le périmètre de l'ensemble de la population régulée est validé par la Direction Générale et archivé par la DRH. Les collaborateurs concernés sont informés de leur statut.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Le périmètre de la population régulée de Natixis Investment Managers International est présenté au Comité des rémunérations de Natixis.

Le périmètre de la population régulée peut faire l'objet d'une revue en cours d'année dans le cas de recrutement ou de mobilité d'un collaborateur, ou de l'initialisation de nouvelles activités ou nouveau process de gestion.

b. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population régulée

La rémunération variable de la population régulée est soumise à des conditions de différé et attribuée pour moitié en numéraire et pour autre moitié sous forme d'équivalent instrument financier.

Le seuil de déclenchement des rémunérations différées est défini annuellement dans les limites autorisées par l'Autorité des marchés financiers. Il sera susceptible d'évolution, uniquement à la baisse, en fonction de directives règlementaires ou d'évolution des politiques RH. Dans ce cas, le nouveau seuil défini est approuvé par le Comité Exécutif de Natixis Investment Managers International et le comité des rémunérations de Natixis. Pour les rémunérations les plus élevées de Natixis Investment Managers International, la proportion différée sous forme d'équivalent instrument financier peut atteindre 60%.

Afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs, la part de la rémunération variable différée est attribuée sous forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Ostrum Asset Management. Elle est acquise à échéance minimum de trois périodes annuelles de report sous condition de présence, de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de Natixis Investment Managers International et/ou des produits gérés.

Ces acquisitions sont également soumises à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de ces acquisitions. Elles peuvent également faire l'objet d'une restitution afin de garantir un ajustement des risques à posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance sur la totalité de la période d'acquisition.

3. Gouvernance

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des Ressources Humaines puis soumis pour validation au RCCI, directeur contrôles permanents de Natixis Investment Managers International.

Ils sont validés et approuvés successivement par les membres du Comité exécutif de Natixis Investment Managers International, la Direction Générale de Natixis Investment Managers et de Natixis.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs à travers des publications de la DRH tels que l'intranet et aux membres du comité d'entreprise à travers une réunion d'information annuelle.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Les principes généraux et spécifiques, les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de la politique de rémunération comprenant la population régulée, ainsi que l'enveloppe de rémunération annuelle des dirigeants sont fournis annuellement au conseil d'administration de Natixis Investment Managers International.

La rémunération du directeur général est déterminée par la Direction Générale de Natixis Investment Managers et de Natixis et est présentée au comité des rémunérations de Natixis pour approbation du Conseil d'Administration de Natixis.

Quand Natixis Investment Managers International délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.

Rémunération versée au titre du dernier exercice

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2017* : 35 716 861 €

Rémunérations variables attribuées au titre de 2017 : 11 279 629 €

Effectifs concernés : 546 collaborateurs

*Rémunérations fixes calculées au prorata temporis 2017

Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles :

Rémunération totale attribuée au titre de 2017 : 11 536 479 € dont,

- Cadres supérieurs : 4 318 508 €

- Membres du personnel : 7 217 971 €



3. Frais et Fiscalité

- **Frais d'intermédiation**

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : <http://www.im.natixis.com>.

- **Retenues à la source**

Cet OPC n'est pas concerné par des récupération de retenues à la source au titre de cet exercice.



4. Rapport du commissaire aux comptes

MAZARS

**FCPE
EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux porteurs de parts du FCPE EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCPE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 décembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCPE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux

normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCPE.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCPE à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

**FCPE
EGEPARGNE 1
OBLIGATAIRE**

*Exercice clos le 31
décembre 2018*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 11 février 2019

Le commissaire aux comptes

Mazars :

Pierre Masiéri



5. Comptes de l'exercice

a) Comptes annuels en EUR

▪ Bilan Actif

Bilan Actif au 31/12/2018

Portefeuille : 8232 EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE

	31/12/2018	29/12/2017
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 149 446 808,95	1 189 271 491,39
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	1 550 078,82	2 750 811,90
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	1 550 078,82	2 750 811,90
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	1 000 000,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 000 000,00
Obligations et valeurs assimilées	770 109 328,23	980 516 681,60
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	770 109 328,23	980 516 681,60
Non négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	377 319 169,11	204 193 703,31
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	371 662 369,11	204 193 703,31
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	5 656 800,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	468 232,79	810 294,58
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	292 804,42	810 294,58
Autres opérations	175 428,37	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	4 941 377,10	19 449 105,38
Opérations de change à terme de devises	2 678 379,28	18 592 234,06
Autres	2 262 997,82	856 871,32
COMPTES FINANCIERS	7 893 886,99	6 211 006,80
Liquidités	7 893 886,99	6 211 006,80
TOTAL DE L'ACTIF	1 162 282 073,04	1 214 931 603,57



5. Comptes de l'exercice

■ Bilan Passif

Bilan Passif au 31/12/2018

Portefeuille : 8232 EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE

	31/12/2018	29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 157 932 211,51	1 180 241 394,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-10 495 213,47	748 556,15
Résultat de l'exercice (a, b)	10 072 094,21	14 473 310,10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * Montant représentatif de l'actif net	1 157 509 092,25	1 195 463 260,44
INSTRUMENTS FINANCIERS	290 890,92	810 244,87
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	290 890,92	810 244,87
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	290 890,92	810 244,87
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	4 480 484,66	18 658 028,01
Opérations de change à terme de devises	2 613 881,35	18 416 778,44
Autres	1 866 603,31	241 249,57
COMPTES FINANCIERS	1 605,21	70,25
Concours bancaires courants	1 605,21	70,25
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	1 162 282 073,04	1 214 931 603,57

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des éventuels acomptes versés au cours de l'exercice



5. Comptes de l'exercice

▪ Hors-Bilan

Hors-bilan au 31/12/2018

Portefeuille : 8232 EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE

	31/12/2018	29/12/2017
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	38 761 574,65	49 111 216,04
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	35 761 574,65	49 111 216,04
Contrats futures	35 761 574,65	49 111 216,04
CME EC EURUSD 0319	29 230 853,34	0,00
EC EURUSD 0318	0,00	29 288 718,98
EUR XEUR FOAT E 0318	0,00	775 900,00
FV CBOT UST 5 0318	0,00	4 159 506,20
FV CBOT UST 5 0319	3 310 541,31	0,00
TY CBOT YST 1 0318	0,00	12 912 940,86
XEUR FBTP BTP 0319	1 406 020,00	0,00
XEUR FGBM BOB 0318	0,00	1 974 150,00
XEUR FGBM BOB 0319	1 060 160,00	0,00
XEUR FOAT EUR 0319	754 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	3 000 000,00	0,00
Credit Default Swap	3 000 000,00	0,00
ITRX EUR SUB FIN 5Y	3 000 000,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	24 886 783,36	29 049 173,23
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	24 886 783,36	29 049 173,23
Contrats futures	24 886 783,36	29 049 173,23
EUR XEUR FGBX B 0319	722 480,00	0,00
JGBL JAPAN GO 0318	0,00	2 229 317,49
LIFFE LG GILT 0318	0,00	2 679 028,90
LIFFE LG GILT 0319	1 372 291,24	0,00
OSE JGBL JAPAN 0319	4 864 906,67	0,00
US US TBOND 3 0318	0,00	5 096 602,27
US US TBOND 3 0319	2 554 345,45	0,00
XEUR FBTP BTP 0318	0,00	2 042 100,00
XEUR FESX DJ 0318	0,00	2 969 050,00
XEUR FGBL BUN 0318	0,00	1 131 760,00
XEUR FGBL BUN 0319	15 372 760,00	0,00
XSFE XT AUSTR 0318	0,00	12 901 314,57
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00



5. Comptes de l'exercice

▪ Hors-Bilan

Hors-bilan au 31/12/2018

Portefeuille : 8232 EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE

	31/12/2018	29/12/2017
Autres engagements	0,00	0,00



5. Comptes de l'exercice

Compte de Résultat

Compte de résultat au 31/12/2018

Portefeuille : 8232 EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 210,37	5 235,67
Produits sur actions et valeurs assimilées	606 035,69	120 824,61
Produits sur obligations et valeurs assimilées	9 613 030,48	14 249 693,84
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	40,82	6,03
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	2 279,79	445 370,85
TOTAL (1)	10 224 597,15	14 821 131,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	329,35	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	25 287,96	31 009,32
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	25 617,31	31 009,32
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	10 198 979,84	14 790 121,68
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)*	796 647,64	846 035,12
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	794 073,64	843 527,12
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	10 196 405,84	14 787 613,68
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-124 311,63	-314 303,58
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	10 072 094,21	14 473 310,10

* Une provision complémentaire au titre de l'exercice 2018 d'un montant de 14 730,55 euros pour couvrir la mise en place de rétrocessions et respecter le dépassement des frais annuels indirects maximum, a été exceptionnellement enregistrée sur l'exercice 2019.



5. Comptes de l'exercice

b) Comptes annuels – Annexes comptables

PRÉAMBULE

La clôture de l'exercice comptable est réalisée systématiquement le dernier jour de Bourse du mois de décembre. Pour 2018, il s'agit du 31 décembre.

L'exercice couvre la période du **30 décembre 2017 au 31 décembre 2018**.

Les comptes annuels sont présentés pour cet exercice, sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01, modifié.

RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - Présentation

Les comptes annuels comprennent le bilan, les engagements hors bilan, le compte de résultat et l'annexe. Celle-ci expose les règles et méthodes comptables utilisées pour établir les comptes et donne des compléments d'information sur ces comptes.

2 - Règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation utilisées, si nécessaire, sont les suivantes :

- Les **valeurs mobilières** négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées au prix du marché. Le prix du marché retenu est le cours de clôture du jour de la valorisation, ou le dernier cours connu à cette date. Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation, sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les **valeurs étrangères** détenues sont évaluées sur la base de leur cours sur la place boursière où elles ont été acquises ; l'évaluation en euros est alors obtenue en retenant les parités de change euro/devise fixées à Paris le jour du calcul de la valeur liquidative.
- Les **valeurs d'entreprise non cotées** sont évaluées de la manière suivante :
 - ⇒ pour les obligations et les titres de créance : au nominal majoré des intérêts courus non échus, le contrat d'émission comportant l'engagement de la société émettrice de racheter les titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande de la société de gestion ;
 - ⇒ pour les parts sociales ou actions : en fonction des informations communiquées par l'entreprise sur la base de la méthode d'évaluation décrite par le règlement ; cette méthode fait l'objet d'une validation périodique par un expert indépendant. La valorisation est validée annuellement par le commissaire aux comptes de l'entreprise.
- Les **OPC** sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.
- Les **titres de créances négociables (TCN)** sont évalués à la valeur de marché :

En l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée : les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur. Cette marge doit être corrigée en fonction des risques de marché (taux, émetteur, ...).



5. Comptes de l'exercice

Les titres de créance négociables d'une durée résiduelle inférieure à trois mois, c'est-à-dire dont la durée à l'émission :

a) est inférieure ou égale à trois mois,

b) est supérieure à trois mois mais acquis par le FCPE trois mois ou moins de trois avant l'échéance du titre,

c) est supérieure à trois mois, acquis par le FCPE plus de trois mois avant l'échéance du titre, mais dont la durée de vie restant à courir, à la date de détermination de la valeur liquidative devient égale ou inférieure à trois mois, peuvent être évalués de façon linéaire ; c'est-à-dire en étalant sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition (cas a) ou la valeur de marché (cas b et c) et la valeur de remboursement.

- Les titres reçus en pension sont maintenus à la valeur du contrat.
- Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché.
- Les prêts et emprunts de titres sont évalués à leur valeur de marché.
- Les opérations à terme ferme et conditionnelles sont effectuées sur les marchés réglementés et sont évaluées au prix du marché.
- Pour les engagements hors bilan : les instruments à terme ferme sont présentés à la valeur nominale et les instruments à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.
- Les intérêts courus sur obligations sont calculés au jour de l'établissement de la valeur liquidative.
- Les intérêts sont comptabilisés coupon encaissé.
- Les achats et ventes de titres sont comptabilisés frais exclus.
- Les sommes distribuables sont capitalisées.



5. Comptes de l'exercice

3 - Frais de fonctionnement et de gestion, commissions

	Frais facturés au FCPE	Assiette	Taux barème	Prise en charge
1	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Actif net (hors part de FCP)	Commission de gestion administrative et comptable de 0,50 %* maximum l'an de l'actif net	Entreprise
		Actif net	Honoraires du Commissaire aux Comptes fixés à 0,01 % (TTC) maximum l'an de l'actif net, dans la limite des frais réellement facturés.	FCPE
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Part de l'actif net investie en OPCVM/FIA sous-jacents	Commissions de gestion indirectes : 0,25 % (TTC) maximum l'an**.	FCPE
3	Commissions de mouvement	Par opération	Néant	N/A
4	Commission de surperformance	Néant	Néant	N/A

* la commission de gestion administrative et comptable est fixée à 0,50 % maximum l'an de l'actif net (hors part de FCP), selon le barème dégressif suivant :

- o 0,50 % sur la tranche inférieure à 2 800 000 €,
- o 0,25 % sur la tranche comprise entre 2 800 000 € et 75 000 000 €,
- o 0,125 % sur la tranche comprise entre 75 000 000 € et 150 000 000 €,
- o 0,0624 % sur la tranche au-delà de 150 000 000 €.

**le cumul des commissions de gestion directes et indirectes du FCPE (Postes 1 et 2) ne pourra dépasser 0,165% de l'actif net du FCPE.

Ces frais sont calculés et provisionnés lors de chaque valeur liquidative et sont perçus trimestriellement.

Natixis Investment Managers International n'ayant pas opté pour le régime de la TVA, les frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion (hors honoraires du Commissaire aux Comptes) n'y sont pas actuellement assujettis.

Frais de transaction :

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont relevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du Fonds.

* Pour l'exercice sous revue, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à :
2 574,00 € T.T.C.



5. Comptes de l'exercice

Evolution de l'actif net en EUR

Evolution de l'actif net au 31/12/2018

Portefeuille : 8232 EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE

	31/12/2018	29/12/2017
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 195 463 260,44	1 215 943 355,44
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)*	142 674 995,76	119 617 132,03
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)*	-158 320 206,05	-158 001 749,97
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 358 431,40	9 804 596,36
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-14 490 021,41	-14 119 742,66
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	4 596 769,72	8 016 995,31
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-5 390 205,45	-4 169 766,24
Frais de transactions	-122 600,91	-186 550,87
Différences de change	-1 671 612,28	1 521 078,43
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-21 607 422,60	1 387 645,45
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-7 473 060,05</i>	<i>14 134 362,55</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-14 134 362,55</i>	<i>-12 746 717,10</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-178 652,21	862 703,48
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>353 501,33</i>	<i>532 153,54</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-532 153,54</i>	<i>330 549,94</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	10 196 405,84	14 787 613,68
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments **	-50,00	-50,00
ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE	1 157 509 092,25	1 195 463 260,44

* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

** N : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €

** N-1 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €



5. Comptes de l'exercice

■ Souscriptions rachats

Souscriptions rachats au 31/12/2018

Portefeuille : 8232 EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE

	31/12/2018	29/12/2017
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	142 674 995,76	119 617 132,03
Versements de la réserve spéciale de participation	4 494 371,46	5 445 498,97
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	26,70
Versement de l'intéressement	29 360 064,90	34 333 772,10
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	13 284 550,14	17 069 034,81
Abondements de l'entreprise	18 392 142,81	25 930 568,03
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	77 081 002,77	36 791 598,63
Transferts provenant d'un CET	43 888,20	39 922,50
Transferts provenant de jours de congés non pris	18 975,48	6 710,29
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	158 320 206,05	158 001 749,97
Rachats	111 293 619,56	117 209 220,92
Transferts à destination d'un autre OPC	47 026 586,49	40 792 529,05

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.



5. Comptes de l'exercice

Compléments d'informations

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
Actif		
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 550 078,82	0,13
TOTAL Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	1 550 078,82	0,13
Obligations et valeurs assimilées		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	3 695 053,13	0,32
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	329 054 869,71	28,43
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	437 359 405,39	37,78
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	770 109 328,23	66,53
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Change	29 230 853,34	2,53
Crédit	3 000 000,00	0,26
Taux	6 530 721,31	0,56
TOTAL Opérations de couverture	38 761 574,65	3,35
Autres opérations		
Taux	24 886 783,36	2,15
TOTAL Autres opérations	24 886 783,36	2,15



5. Comptes de l'exercice

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	1 550 078,82	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	329 054 869,71	28,43	0,00	0,00	437 359 405,39	37,78	3 695 053,13	0,32
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 893 886,99	0,68
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 605,21	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	6 530 721,31	0,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	24 886 783,36	2,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



5. Comptes de l'exercice

- Ventilation par maturité résiduelle des postes d'Actif, de Passif et de Hors-Bilan

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550 078,82	0,13
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	41 533 071,61	3,59	76 957 571,37	6,65	239 831 391,54	20,72	317 431 818,58	27,42	94 355 475,13	8,15
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 893 886,99	0,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 605,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 370 701,31	0,38	2 160 020,00	0,19
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 886 783,36	2,15

- Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'Actif, de Passif et de Hors-Bilan (Hors euro)

	Devise 1 USD	%	Devise 2 JPY	%	Devise 3 GBP	%	Devise N	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	27 199 338,98	2,35	0,00	0,00	0,00	0,00	2 485 210,15	0,21
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	52 219 505,43	4,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	547 850,43	0,05	15 308,48	0,00	22 060,05	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	561 275,15	0,05	69 662,29	0,01	233 190,75	0,02	133 659,18	0,01
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 613 881,35	0,23
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 605,21	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	32 541 394,65	2,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 554 345,45	0,22	4 864 906,67	0,42	1 372 291,24	0,12	0,00	0,00



5. Comptes de l'exercice

- Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	2 678 379,28
	Souscriptions à recevoir	1 473 017,26
	Dépôts de garantie en espèces	789 980,56
Total des créances		4 941 377,10
Dettes	Vente à terme de devise	- 2 613 881,35
	Rachats à payer	- 1 864 029,31
	Frais de gestion	- 2 574,00
Total des dettes		- 4 480 484,66
Total dettes et créances		460 892,44

- Capitaux propres

- Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 108 645,6298	142 674 995,76
Parts rachetées durant l'exercice	-1 231 085,5278	-158 320 206,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 125 586,3995	

- Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00



5. Comptes de l'exercice

- Frais de gestion à la charge du fonds

	31/12/2018
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 574,00
Commission de performance (frais variables)	0,00
Rétrocessions des frais de gestion*	0,00

* Une provision complémentaire au titre de l'exercice 2018 d'un montant de 14 730,55 euros pour couvrir la mise en place de rétrocessions et respecter le dépassement des frais annuels indirects maximum, a été exceptionnellement enregistrée sur l'exercice 2019.

- Engagements reçus et donnés

	31/12/2018
- Garanties reçues par l'OPC	0,00
- dont garanties de capital	0,00
- Autres engagements reçus	0,00
- Autres engagements donnés	0,00



5. Comptes de l'exercice

Autres informations

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2018
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe Natixis

	Code Isin	Libellés	31/12/2018
Actions			0,00
Obligations			18 187 200,47
	FR0013323672	BPCE E3R+0.5% 23-03-23 EMTN	4 643 505,33
	FR0013241130	BPCE E3R+1.05% 09-03-22 EMTN	9 987 637,50
	FR0013231743	BPCE 1.125% 18-01-23 EMTN	203 070,04
	FR0013155009	BPCE 2.875% 22-04-26 EMTN	1 592 862,12
	FR0010941484	CNP ASSUR TV 2040	1 760 125,48
TCN			0,00
OPC			300 097 425,64
	LU0870552998	DNCA INVEST EUROPE GROWTH-IEUR	7 132 400,00
	LU0284395984	DNCA INVEST VALUE EUROPE IC	7 876 500,00
	FR0011007459	H2O EUROAGGREGATE SI A	36 360 830,00
	FR0010256404	NATIXIS ACTIONS US GROWTH I USD	10 799 210,72
	FR0010831693	OSTRUM CASH EURIBOR I	2 969 796,62
	FR0010186726	OSTRUM EURO ABS IG-SIC	31 551 205,68
	LU1118021739	OSTRUM GLOBAL EMERGING BD SI/A (H-EUR))	5 656 800,00
	FR0010885236	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC	197 750 682,62
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			318 284 626,11



5. Comptes de l'exercice

■ Tableau des résultats

● Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	10 072 094,21	14 473 310,10
Total	10 072 094,21	14 473 310,10

	31/12/2018	29/12/2017
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	10 072 094,21	14 473 310,10
Total	10 072 094,21	14 473 310,10

● Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-10 495 213,47	748 556,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-10 495 213,47	748 556,15

	31/12/2018	29/12/2017
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-10 495 213,47	748 556,15
Total	-10 495 213,47	748 556,15



5. Comptes de l'exercice

- Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018
Actif net en EUR	1 173 640 707,32	1 209 807 679,65	1 215 943 355,44	1 195 463 260,44	1 157 509 092,25
Nombre de titres	9 490 722,9163	9 624 096,1768	9 547 063,2933	9 248 026,2975	9 125 586,3995
Valeur liquidative unitaire	123,66188	125,70610	127,36307	129,26685	126,84216
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,22	2,20	-0,19	0,08	-1,15
Capitalisation unitaire sur résultat	2,09	2,21	1,99	1,56	1,10

5. Comptes de l'exercice

■ Inventaire détaillé des instruments financiers

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées				
ENGIE SA 4.75% PERP	EUR	300 000	325 580,65	0,03
ENGIE 1.375% PERP	EUR	1 000 000	929 146,85	0,07
SUEZ SA 2.875% PERP	EUR	300 000	295 351,32	0,03
TOTAL Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées			1 550 078,82	0,13
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 1.50% 02/23	EUR	24 300 000	26 563 292,01	2,29
ALLEMAGNE 1.75% 07/22	EUR	15 200 000	16 541 706,08	1,43
ALLEMAGNE 2% 15/08/2023	EUR	10 500 000	11 738 282,26	1,01
ALLIANZ SE 5.625% 17-10-42	EUR	1 500 000	1 740 942,33	0,15
FMS WERT FLO 27-01-19	EUR	10 000 000	10 002 900,00	0,86
LAND NORDRHEIN-WESTFALEN TV 15/01/2020	EUR	10 000 000	10 040 450,00	0,87
MUNICH RE 6.25% 26/05/2042	EUR	1 500 000	1 801 065,00	0,16
SAP SE E3R+0.3% 01-04-20 EMTN	EUR	5 300 000	5 307 473,00	0,46
SAP SE 1.25% 10-03-28	EUR	600 000	604 133,51	0,05
VOLKSWAGEN BANK E3R+0.42% 15-06-21	EUR	2 100 000	2 063 129,02	0,18
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 1.375% 16-10-23	EUR	1 000 000	993 028,01	0,09
VOLKSWAGEN LEASING E3R+0.35% 06-07-19	EUR	4 700 000	4 699 034,93	0,41
VOLKSWAGEN LEASING 1.0% 16-02-23	EUR	300 000	295 417,03	0,03
TOTAL ALLEMAGNE			92 390 853,18	7,99
AUSTRALIE				
A E3R+0.4% 28-10-19 EMTN	EUR	8 500 000	8 522 442,13	0,74
BHP BILL FINA 4.75% 22-04-76	EUR	1 000 000	1 099 944,66	0,10
CW BK AUST 0.375% 11-04-24	EUR	800 000	798 077,86	0,07
NATL A E3R+0.57% 19-04-21	EUR	18 000 000	18 113 508,00	1,56
QUEE TREA 5.5% 21-06-21	AUD	1 625 000	1 083 236,78	0,09
QUEENSLAND 4% 06/19	AUD	1 000 000	622 123,35	0,05
TOTAL AUSTRALIE			30 239 332,78	2,61
BELGIQUE				
A E3R+0.75% 17-03-20 EMTN	EUR	7 000 000	7 035 775,06	0,62
ANHEUSER INBEV SANV E3R+0.3% 15-04-24	EUR	5 700 000	5 476 873,50	0,47
BELGIQUE 4% 28/03/2032	EUR	500 000	694 145,38	0,06
BELGIQUE 4%06-22	EUR	3 500 000	4 105 555,14	0,35
BGB 2 1/4 06/22/23	EUR	5 400 000	6 047 598,33	0,52
EUROCLEAR BANK SANV E3R+0.4% 08-03-21	EUR	4 300 000	4 310 941,71	0,37
FLEMISH COM 1.5% 12-07-38 EMTN	EUR	400 000	391 211,40	0,03
TOTAL BELGIQUE			28 062 100,52	2,42
CANADA				
BANK OF MONTREAL E3R+0.5% 28-09-21	EUR	10 400 000	10 444 573,53	0,90
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO E3R+0.6% 05-10-22	EUR	10 000 000	10 062 015,00	0,87
CPPIB CAPITAL 0.375% 20-06-24	EUR	500 000	503 559,08	0,04
PROV DE LONT 4.6% 02-06-39	CAD	1 000 000	779 850,02	0,07



5. Comptes de l'exercice

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.43% 06-08-20	EUR	15 000 000	15 063 541,67	1,30
TOTAL CANADA			36 853 539,30	3,18
DANEMARK				
DANBNK 0 7/8 05/22/23	EUR	500 000	485 570,45	0,04
TOTAL DANEMARK			485 570,45	0,04
ESPAGNE				
BANCO NTANDER 1.375% 09-02-22	EUR	1 000 000	1 025 048,15	0,09
CAIXABANK SA 2.75% 14-07-28	EUR	1 000 000	995 948,22	0,09
CAIXABANK 1.125% 17-05-24 EMTN	EUR	700 000	691 199,18	0,06
ESPAGNE 5.4% 31/01/2023	EUR	6 600 000	8 323 515,41	0,71
FADE 0.85 12/17/23	EUR	1 000 000	1 013 316,03	0,09
FADE 6.25% 17/03/25 EMTN	EUR	1 500 000	2 052 931,95	0,18
KUTXABANK SA 1.25% 22-09-25	EUR	500 000	521 429,83	0,05
PROSEGUR COMPANIA DE SEGURIDAD 1.0% 08-02-23	EUR	900 000	897 580,36	0,08
SANT ISS 2.5% 18-03-25 EMTN	EUR	1 000 000	1 019 231,03	0,09
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.4% 30-04-22	EUR	7 700 000	7 827 049,47	0,68
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.45% 31-10-22	EUR	7 800 000	7 910 932,03	0,67
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.4% 30-04-28	EUR	1 400 000	1 419 491,16	0,12
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-27	EUR	1 000 000	1 016 833,29	0,09
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.715% 12-01-28	EUR	1 500 000	1 491 856,75	0,13
TOTAL ESPAGNE			36 206 362,86	3,13
ETATS UNIS AMERIQUE				
ABBVIE 3.6% 14-05-25	USD	760 000	643 099,68	0,06
AIG 1 1/2 06/08/23	EUR	1 500 000	1 527 893,63	0,13
AMAZON 3.8% 05-12-24	USD	500 000	449 048,44	0,04
AMGEN INC 2.2% 22-05-19	USD	780 000	681 798,63	0,06
APPLE 2.85% 23-02-23	USD	760 000	663 798,04	0,06
APPLE 3.35% 09-02-27	USD	470 000	408 093,50	0,04
AT & T 2.65% 12/21	EUR	1 500 000	1 592 469,66	0,14
BK AME 0.75% 26-07-23 EMTN	EUR	900 000	896 131,42	0,08
BK AMERICA E3R+0.8% 07-02-22	EUR	8 800 000	8 813 226,40	0,76
BK AMERICA L3RUSD+1.16% 20-01-23	USD	780 000	685 952,66	0,06
BOST PROP 5.625% 15/11/20	USD	550 000	501 688,26	0,04
BRISTOL MYERS 2% 01/08/2022	USD	1 015 000	861 880,60	0,07
CA LA E3R+0.25% 08-03-19	EUR	4 000 000	4 002 280,00	0,35
CA LA 0.5% 08-03-24	EUR	585 000	584 860,88	0,05
CISCO 3.625% 04-03-24	USD	760 000	686 813,06	0,06
CITIGROUP E3R+0.5% 21-03-23	EUR	7 800 000	7 652 603,83	0,66
COCA C E3R+0.23% 09-09-19	EUR	10 000 000	10 013 150,00	0,86
COCA COLA 3.2% 01/11/2023	USD	760 000	671 091,22	0,06
DOW CHEMICAL 4.25% 15-11-20	USD	470 000	419 385,02	0,04
FANNIE MAE 2.625% 06/09/24	USD	1 000 000	879 029,44	0,08
FEDEX CORP 4.0% 15/01/24	USD	505 000	457 550,12	0,04
FORD MOTOR CREDIT E3R+0.43% 14-05-21	EUR	12 000 000	11 487 586,00	0,98
FREDDIE MAC 2.375% 13/01/2022	USD	1 000 000	881 510,15	0,08
GE E3R+0.3% 28-05-20	EUR	9 500 000	9 345 577,50	0,81
GE 0.875% 17-05-25	EUR	300 000	272 442,23	0,02
GE 1.5% 17-05-29	EUR	800 000	704 375,89	0,06

5. Comptes de l'exercice

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GENERAL MOTORS FINANCIAL E3R+0.55% 26-03-22	EUR	5 000 000	4 795 633,33	0,41
GENERAL MOTORS FINANCIAL E3R+0.68% 10-05-21	EUR	3 500 000	3 413 131,17	0,29
GOLDMAN SACHS 5.25% 27/07/2021	USD	200 000	185 490,68	0,02
GOOGLE INC 3.375% 02/24	USD	760 000	677 732,32	0,06
INTL FLAVORS FRAGRANCES 0.5% 25-09-21	EUR	500 000	502 809,38	0,04
JP MORGAN CHASE AND CO 1.638% 18-05-28	EUR	900 000	911 080,81	0,08
JPM C 1.5% 29-10-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 013 724,04	0,09
JPM CHASE 4.125% 15-12-26	USD	505 000	433 880,03	0,04
KRAFT FOODS GROUP INC	USD	470 000	408 683,26	0,04
M E3R+0.3% 26-08-19 EMTN	EUR	4 200 000	4 202 142,00	0,36
MORGAN STANLEY	USD	390 000	353 986,74	0,03
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE E3R+0.7% 08-11-22	EUR	2 300 000	2 273 903,88	0,20
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE E3R+0.7% 27-01-22	EUR	9 600 000	9 554 066,40	0,82
MYLAN NV E3R+0.5% 24-05-20	EUR	2 300 000	2 288 796,96	0,20
MYLAN NV 1.25% 23-11-20	EUR	1 500 000	1 518 399,55	0,13
ORACLE 5% 08-07-19	USD	780 000	706 332,00	0,06
PCLN 1.8 03/03/27	EUR	505 000	515 204,77	0,04
PFIZER E3R+0.2% 06-03-19	EUR	1 100 000	1 100 561,00	0,10
PROCTER AND GAMBLE 0.5% 25-10-24	EUR	200 000	198 760,56	0,02
PROCTER AND GAMBLE 1.875% 30-10-38	EUR	500 000	519 392,47	0,04
THERMO FISHER SCIENTIFIC E3R+0.23% 24-07-19	EUR	2 100 000	2 101 050,00	0,18
UNITED STATES AMERIC 0.125% 15/04/20 IND	USD	4 000 000	3 695 053,13	0,32
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.25% 15-02-27	USD	2 000 000	1 714 417,95	0,15
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.75% 15-09-21	USD	2 000 000	1 776 122,31	0,15
US BAN 0.85% 07-06-24 EMTN	EUR	1 400 000	1 401 302,77	0,12
US TREASURY 2% 15/02/2023	USD	760 000	657 018,46	0,06
US TREASURY 3,5% 15/02/2039	USD	800 000	775 713,90	0,07
US TREASURY 5.375% 15/02/2031	USD	1 500 000	1 695 143,25	0,15
VERIZON COMMUNICATION 1.875% 26-10-29	EUR	1 000 000	990 550,41	0,09
W E3R+0.42% 02-06-20 EMTN	EUR	5 600 000	5 610 588,98	0,48
WELL FAR 1.375% 26-10-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 972 312,60	0,17
WELLS FARGO 3.45% 13-02-23	USD	500 000	434 800,77	0,04
WFC 0 01/31/22	EUR	8 800 000	8 720 257,82	0,75
WFC 1 1/2 05/24/27	EUR	700 000	695 983,53	0,06
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			133 597 363,49	11,55
FINLANDE				
FINNISH GOVERNMENT	EUR	3 900 000	4 203 005,42	0,36
NORDEA BANK AB PUBL 1.0% 07-09-26	EUR	800 000	798 332,55	0,07
NORDEA BK PUBL E3R+0.5% 27-09-21	EUR	9 300 000	9 326 794,33	0,81
OP CORPORATE BANK E3R+0.5% 22-05-21	EUR	9 500 000	9 543 836,17	0,82
TOTAL FINLANDE			23 871 968,47	2,06
FRANCE				
ALD E3R+0.34% 26-02-21 EMTN	EUR	4 500 000	4 402 387,50	0,38
ALD E3R+0.62% 16-07-21 EMTN	EUR	8 100 000	7 960 943,70	0,69
ALD 1.25% 11-10-22 EMTN	EUR	800 000	796 863,18	0,07
ATOS SE 0.75% 07-05-22	EUR	700 000	701 189,71	0,06
AXA SA 5.25%10-160440	EUR	1 000 000	1 092 168,42	0,09
BFCM E3R+0.47% 03-06-20 EMTN	EUR	8 500 000	8 531 023,11	0,74

5. Comptes de l'exercice

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PAR E3R+0.62% 22-05-23	EUR	6 900 000	6 718 870,40	0,58
BNP PAR E3R+0.75% 07-06-24	EUR	1 900 000	1 836 187,23	0,16
BNP PAR E3R+0.85% 22-09-22	EUR	3 300 000	3 271 603,50	0,28
BNP PAR 1.5% 17-11-25 EMTN	EUR	900 000	891 862,40	0,08
BNP 2.875% 20/03/2026	EUR	500 000	527 638,70	0,05
BPCE E3R+0.5% 23-03-23 EMTN	EUR	4 800 000	4 643 505,33	0,40
BPCE E3R+1.05% 09-03-22 EMTN	EUR	10 000 000	9 987 637,50	0,86
BPCE 1.125% 18-01-23 EMTN	EUR	200 000	203 070,04	0,02
BPCE 2.875% 22-04-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 592 862,12	0,14
BURE VERI 1.25% 07-09-23	EUR	1 200 000	1 201 642,03	0,10
CASA ASSURANCES 2.625% 29-01-48	EUR	500 000	448 029,69	0,04
CHRI DIOR 0.75% 24-06-21	EUR	1 200 000	1 216 348,93	0,11
CNP ASSUR TV 2040	EUR	1 600 000	1 760 125,48	0,15
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 0.875% 21-09-23	EUR	1 000 000	1 001 031,23	0,09
DANONE E3R+0.33% 14-01-20 EMTN	EUR	10 100 000	10 113 793,23	0,87
EUTELT 1.125% 23-06-21	EUR	1 000 000	1 013 336,99	0,09
FRANCE (GOVT OF) 2.25% 10/22	EUR	16 720 000	18 387 487,89	1,59
FRANCE 0.5% 25-05-25	EUR	1 000 000	1 021 328,70	0,09
GROUPE AUCHAN E3R+0.15% 01-02-20	EUR	4 000 000	3 991 580,00	0,34
I 0.875% 31-03-22 EMTN	EUR	800 000	810 917,97	0,07
I 1.875% 31-03-28 EMTN	EUR	600 000	592 402,03	0,05
ILIAD 2.125% 05-12-22	EUR	1 000 000	994 293,70	0,09
K 1.25% 10-05-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 016 662,95	0,09
KERING 1.5% 05-04-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 030 375,89	0,09
LEGRAND 0.75% 06-07-24	EUR	200 000	201 000,51	0,02
LVMH MOET HENNESSY 0.75% 26-05-24	EUR	400 000	403 552,00	0,03
OAT 4.25% 25/10/23	EUR	13 000 000	15 832 587,81	1,37
ORAFP 1 05/12/25	EUR	1 000 000	1 006 243,56	0,09
ORANGE 4.25% PERP	EUR	500 000	533 365,17	0,05
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	1 000 000	950 478,36	0,08
PSA BANQUE FRANCE 0.625% 10-10-22	EUR	1 100 000	1 078 213,52	0,09
RENA CRE 0.5% 15-09-23 EMTN	EUR	1 000 000	957 045,75	0,08
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.45% 08-07-20	EUR	4 100 000	4 080 086,30	0,35
RENAULT 1.0% 28-11-25 EMTN	EUR	500 000	470 079,55	0,04
SANOFI E3R+0.15% 21-03-20 EMTN	EUR	5 300 000	5 310 096,50	0,46
SANOFI E3R+0.3% 22-03-19 EMTN	EUR	8 400 000	8 404 242,00	0,73
SANOFI 1.375% 21-03-30 EMTN	EUR	1 600 000	1 632 266,08	0,14
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	3 000 000	3 008 503,56	0,26
SG 2.125% 27-09-28 EMTN	EUR	800 000	800 352,66	0,07
SODEXO 0.75% 14-04-27	EUR	1 200 000	1 161 081,62	0,10
TOT 2.25% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 029 681,30	0,09
TOT 3.875% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 087 049,32	0,09
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.94% 07-01-30	EUR	600 000	611 527,15	0,05
VIVENDI 0.75% 26-05-21	EUR	1 500 000	1 524 960,00	0,13
TOTAL FRANCE			147 839 582,27	12,78
IRLANDE				
CLOVERIE TF/TV 01/09/2042	EUR	1 500 000	1 819 233,49	0,16
FCA CAPI 1.25% 21-01-21 EMTN	EUR	1 500 000	1 519 433,73	0,13

5. Comptes de l'exercice

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE 3.40% 03/24	EUR	500 000	597 686,20	0,05
IRLANDE 3.9% 20/03/2023	EUR	3 000 000	3 592 301,71	0,31
TOTAL IRLANDE			7 528 655,13	0,65
ITALIE				
AUTO PER 1.75% 26-06-26 EMTN	EUR	1 000 000	847 763,70	0,07
CAMPARI 2.75% 09/30/20	EUR	1 000 000	1 044 211,51	0,09
ESSELUNGA SPA 0.875% 25-10-23	EUR	200 000	197 469,23	0,02
ISPIM 0 04/17/19	EUR	8 200 000	8 222 632,00	0,71
ITAL BUON POL 0.95% 15-03-23	EUR	17 100 000	16 736 077,99	1,46
ITALIE 3.25% 01-09-46	EUR	100 000	98 516,33	0,01
ITALIE 4.50% 03/24	EUR	400 000	456 042,57	0,04
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.2% 01-04-22	EUR	12 500 000	12 533 187,50	1,08
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.05% 01-08-27	EUR	1 000 000	971 677,39	0,08
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.45% 01-10-23	EUR	4 500 000	4 661 370,00	0,40
ITALY 1.45% 15-09-22	EUR	5 900 000	5 937 440,88	0,51
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.8% 18-05-22	EUR	1 400 000	1 335 627,53	0,12
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.75% 17-02-20	EUR	1 800 000	1 809 996,66	0,16
UNIC E3R+1.0% 19-02-20 EMTN	EUR	1 200 000	1 202 487,60	0,10
UNICREDIT SPA 3.25% 01/21	EUR	800 000	859 254,74	0,07
TOTAL ITALIE			56 913 755,63	4,92
JAPON				
DEVE BAN 2.875% 19-09-24 EMTN	USD	2 500 000	2 190 943,52	0,19
SUMITOMO TRUST AND BANKING E3R+0.5% 25-09-20	EUR	1 200 000	1 205 869,33	0,10
TOTAL JAPON			3 396 812,85	0,29
LUXEMBOURG				
EUROPEAN INVT BANK E3R 15/01/2020	EUR	15 000 000	15 090 150,00	1,31
HANNOVER 5.75% 14/09/2040 - OBLIG TF/TV	EUR	1 400 000	1 533 838,18	0,13
JOHN DEERE BANK E3R+0.27% 03-10-22	EUR	5 200 000	5 167 942,00	0,45
NESTLE FIN 1.75% 02-11-37 EMTN	EUR	1 300 000	1 329 352,40	0,11
TALANX FINANZ 8.3673% 15/06/2042	EUR	1 500 000	1 883 975,97	0,16
TOTAL LUXEMBOURG			25 005 258,55	2,16
NORVEGE				
EQUINOR ASA 2.45% 17-01-23	USD	1 000 000	858 282,91	0,07
TOTAL NORVEGE			858 282,91	0,07
PAYS-BAS				
AEGON 4 04/25/44	EUR	1 000 000	1 040 522,26	0,09
AKZANA 1 1/8 04/08/26	EUR	325 000	323 335,82	0,03
ALLIANZ FIN II E3R+0.5% 07-12-20	EUR	2 300 000	2 315 818,63	0,20
BMW E3R+0.65% 15-07-19 EMTN	EUR	7 100 000	7 124 105,29	0,62
COMPASS GROUP FINANCE NV 1.5% 05-09-28	EUR	600 000	602 713,93	0,05
COMPASS GROUP INTERNATIONAL BV 0.625% 03-07-24	EUR	1 000 000	993 639,32	0,09
D E3R+0.35% 03-04-20 EMTN	EUR	8 400 000	8 399 719,30	0,73
DAIMLER INTL FINANCE BV E3R+0.25% 11-01-23	EUR	8 600 000	8 404 608,00	0,73
EDPPL 1 7/8 10/13/25	EUR	300 000	302 806,38	0,03
ENEL FINA INT 1.375% 01-06-26	EUR	1 722 000	1 684 596,39	0,15
EXOR HOLDING NV 2.125% 02-12-22	EUR	200 000	209 106,67	0,02
I E3R+0.41% 20-11-19 EMTN	EUR	5 000 000	5 012 610,28	0,43
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 1.875% PERP	EUR	1 200 000	1 139 375,00	0,10



5. Comptes de l'exercice

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ING GROEP NV 1.0% 20-09-23	EUR	300 000	299 462,86	0,03
LEASEPLAN CORPORATION NV E3R+0.5% 25-01-21	EUR	2 600 000	2 553 942,52	0,22
NETH GOVE 3.75% 15-01-23	EUR	8 500 000	10 238 368,18	0,87
NOMU 1.5% 12-05-21 EMTN	EUR	1 000 000	1 037 375,34	0,09
RABOBANK NED TV 03/19	EUR	10 000 000	10 010 877,50	0,85
WPC EUROBOND BV 2.25% 19-07-24	EUR	800 000	815 736,99	0,07
TOTAL PAYS-BAS			62 508 720,66	5,40
PHILIPPINES				
ASIA DEV BK 2.875% 27-11-20	USD	600 000	528 875,69	0,05
TOTAL PHILIPPINES			528 875,69	0,05
PORTUGAL				
GALP ENERGIA 1.0% 15-02-23	EUR	1 300 000	1 263 242,14	0,11
PGB 2.2 10/17/22	EUR	3 000 000	3 249 691,64	0,28
PORTUGAL 4.95% 25/10/23	EUR	2 000 000	2 446 712,60	0,21
TOTAL PORTUGAL			6 959 646,38	0,60
ROYAUME UNI				
ABBEY EURIB 3 MOIS REV +0.625 22/05/2019	EUR	10 000 000	10 015 397,50	0,87
ASTRAZE 0.75% 12-05-24 EMTN	EUR	1 900 000	1 892 604,58	0,16
AVIVA 0.625% 27-10-23 EMTN	EUR	1 000 000	981 713,01	0,08
BARCLAYS BK 6.625% 30/03/2022	EUR	2 000 000	2 345 741,78	0,20
BATSLN 0 7/8 10/13/23	EUR	1 000 000	974 623,84	0,08
BP CA 0.83% 19-09-24 EMTN	EUR	1 800 000	1 791 282,95	0,15
BRAMBLES FINANCE 1.5% 04-10-27	EUR	700 000	693 568,01	0,06
BRITISH 1.125% 10-03-23 EMTN	EUR	1 500 000	1 517 164,93	0,13
CS 0 10/16/19	EUR	5 100 000	5 114 528,20	0,44
FCE 1.615% 11-05-23 EMTN	EUR	1 500 000	1 452 695,55	0,13
IMTLN 2.25% 26/02/2021	EUR	1 000 000	1 052 011,30	0,09
L E3R+0.45% 10-09-19 EMTN	EUR	7 500 000	7 514 878,13	0,65
LLOYDS TSB BANK 6.5% 10-20	EUR	1 000 000	1 116 984,18	0,10
MOND FIN 1.5% 15-04-24 EMTN	EUR	1 000 000	1 010 234,93	0,09
RENTOKIL INITIAL 0.95% 22-11-24	EUR	600 000	585 438,04	0,05
UBS BK OF SWITZERLAND LON E3R+0.5% 05-09-19	EUR	2 400 000	2 405 346,93	0,21
VODAFONE E3R+0.95% 25-02-19 EMTN	EUR	8 000 000	8 012 211,11	0,69
VODAFONE GROUP 0.375% 22-11-21	EUR	1 700 000	1 697 000,66	0,15
TOTAL ROYAUME UNI			50 173 425,63	4,33
SUEDE				
S E3R+0.5% 18-08-20 EMTN	EUR	10 500 000	10 556 329,00	0,91
SVENSKA HANDELSBANKEN AB E3R+0.5% 30-07-20	EUR	5 000 000	5 027 017,22	0,43
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 1.25% 17-09-25	EUR	900 000	891 837,80	0,08
TOTAL SUEDE			16 475 184,02	1,42
SUISSE				
AQUARIUS AND INV ZURICH TF/TV 02/10/2043	EUR	1 500 000	1 656 359,18	0,14
UBS GROUP FUNDING SWITZERLAND INC E3R+0.7% 20-09-22	EUR	7 400 000	7 341 555,04	0,64
TOTAL SUISSE			8 997 914,22	0,78

5. Comptes de l'exercice

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VENEZUELA				
CORP ANDINA 2.75% 06-01-23	USD	1 400 000	1 216 123,24	0,11
TOTAL VENEZUELA			1 216 123,24	0,11
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			770 109 328,23	66,54
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			770 109 328,23	66,54
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ELECTRA INVEST 2004 LTD FLR 04/20-B	EUR	1 000 000	1 000 414,83	0,09
FCC LOGGIAS 2003-1 PRIOR.	EUR	212	809 263,36	0,07
H2O EUROAGGREGATE SI A	EUR	550	36 360 830,00	3,14
LOGGIAS E3R 27/12/23	EUR	10	375 335,40	0,03
LOGGIAS 2001 1 E1R+0.25% 27-12-23	EUR	18 500 000	362 204,39	0,03
LOGGIAS 2001 1 E1R+0.35% 24-11-25	EUR	10 000 000	415 344,03	0,04
MULTI UNIT FRANCE SICAV LYXOR-CAC 40 DR ETF UCITS Dist	EUR	152 500	7 060 902,50	0,61
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR JAPAN (TOPIX) (DR) UCITS ETF	EUR	100 000	11 380 520,00	0,98
NATIXIS ACTIONS US GROWTH I USD	USD	48,5	10 799 210,72	0,93
OSTRUM CASH EURIBOR I	EUR	29	2 969 796,62	0,26
OSTRUM EURO ABS IG-SIC	EUR	252,5	31 551 205,68	2,73
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC	EUR	1 909,76	197 750 682,62	17,08
TOTAL FRANCE			300 835 710,15	25,99
IRLANDE				
CSETF S&P 500	USD	183 500	39 346 901,02	3,40
TOTAL IRLANDE			39 346 901,02	3,40
LUXEMBOURG				
AM IND MSCI PACIF EX JAP UCI ETF DR	EUR	7 500	3 564 908,25	0,31
DNCA INVEST EUROPE GROWTH-IEUR	EUR	40 000	7 132 400,00	0,62
DNCA INVEST VALUE EUROPE IC	EUR	50 000	7 876 500,00	0,67
INVESCO PAN EURO C	EUR	250 000	4 585 000,00	0,40
ISHARES US MBS UCITS ETF	USD	500 000	2 073 393,69	0,18
LYXOR SP 500 UCITS ETF D DIS	EUR	280 000	6 247 556,00	0,54
TOTAL LUXEMBOURG			31 479 757,94	2,72
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			371 662 369,11	32,11
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés				
LUXEMBOURG				
OSTRUM GLOBAL EMERGING BD SI/A (H-EUR))	EUR	60 000	5 656 800,00	0,49
TOTAL LUXEMBOURG			5 656 800,00	0,49
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés			5 656 800,00	0,49
TOTAL Organismes de placement collectif			377 319 169,11	32,60
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
CME EC EURUSD 0319	USD	232	-3 805,27	0,00



5. Comptes de l'exercice

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EUR XEUR FGBX B 0319	EUR	4	16 560,00	0,00
FV CBOT UST 5 0319	USD	-33	-49 616,19	0,00
LIFFE LG GILT 0319	GBP	10	27 630,77	0,00
OSE JGBL JAPAN 0319	JPY	4	34 763,00	0,00
US US TBOND 3 0319	USD	20	112 080,65	0,01
XEUR FBTP BTP 0319	EUR	-11	-58 190,00	-0,01
XEUR FGBL BUN 0319	EUR	94	101 520,00	0,01
XEUR FGBM BOB 0319	EUR	-8	-3 120,00	0,00
XEUR FOAT EUR 0319	EUR	-5	250,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			178 072,96	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			178 072,96	0,01
Autres instruments financiers à terme				
Credit Default Swap				
ITRX EUR SUB FIN 5Y	EUR	-3 000 000	175 428,37	0,02
TOTAL Credit Default Swap			175 428,37	0,02
TOTAL Autres instruments financiers à terme			175 428,37	0,02
TOTAL Instruments financiers à terme			353 501,33	0,03
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en £ sterling	GBP	-24 800	-27 630,77	0,00
Appels de marges C.A.Indo en \$ us	USD	-67 056,32	-58 659,25	-0,02
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-57 020	-57 020,00	0,00
Appels de marges C.A.Indo en yen	JPY	-4 120 000	-32 849,44	0,00
TOTAL Appel de marge			-176 159,46	-0,02
Total portefeuille titres			1 149 155 918,03	99,28
Créances			4 941 377,10	0,43
Dettes			-4 480 484,66	-0,39
Comptes financiers			7 892 281,78	0,68
Actif net			1 157 509 092,25	100,00



6. Annexe(s)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EGÉPARGNE 1 OBLIGATAIRE

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF : 990000010709

FIA de droit français

Société de Gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le FCPE est classé : Obligations et autres titres de créance libellés en euro.
- L'objectif de gestion du FCPE est de surperformer, sur une durée minimum de placement recommandée de 2 ans, son indicateur de référence composé du MSCI World Euro (7,5 %), du FTSE MTS Eurozone Government Bond 3/5 IG (26 %), du Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (10 %), du Bloomberg Barclays Global Aggregate GDP weighted hedged (10 %) et de l'Eonia (46,5 %). Une définition plus précise de ces indices figure dans le règlement du FCPE.
- La politique d'investissement du FCPE consiste à déterminer des allocations d'actifs en trois étapes : une allocation stratégique définie en fonction des analyses économiques générales, une allocation tactique cherchant les opportunités de marché puis un choix d'obligations et d'actions privilégiant les meilleurs rendements/risque.
- Le portefeuille du FCPE est exposé à hauteur de 60 % au moins en obligations et autres titres de créance libellés en euro, directement ou via des OPCVM/FIA. Le FCPE peut être exposé à 10% maximum en obligations internationales (émetteurs hors zone euro) de toutes devises (hors euros), directement ou via des OPCVM/FIA. Le FCPE pourra investir dans des titres dits " spéculatifs " dans la limite de 5% maximum de l'actif net du FCPE, à savoir des titres ayant une notation inférieure à BBB- ou équivalent (source S&P, Fitch ratings ou Moody's) ou notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion ou non notés. Il pourra investir dans des véhicules de titrisation et autres titres de créances assimilables dans la limite de 5% maximum de l'actif net du FCPE. Le portefeuille pourra être exposé, au maximum à 30 % aux produits monétaires de la zone euro, directement ou via des OPCVM/FIA et, au maximum, à 10 % aux actions, directement ou via des OPCVM/FIA. Une partie des investissements monétaires est réalisée à travers des obligations à taux variable.
- Le FCPE pourra recourir aux instruments dérivés dans un but de protection du portefeuille et/ou de réalisation de l'objectif de gestion, avec une possibilité de surexposition.
- Les revenus générés par le FCPE sont capitalisés.
- L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours. Les demandes de rachat sont exécutées quotidiennement selon les conditions prévues par le règlement du FCPE.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé

←—————→

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque reflète l'exposition du FCPE, majoritairement aux marchés de taux de la zone Euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée au FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle le FCPE a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers le FCPE.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le FCPE sur le dernier exercice

Frais courants	Néant
----------------	-------

Frais prélevés par le FCPE sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

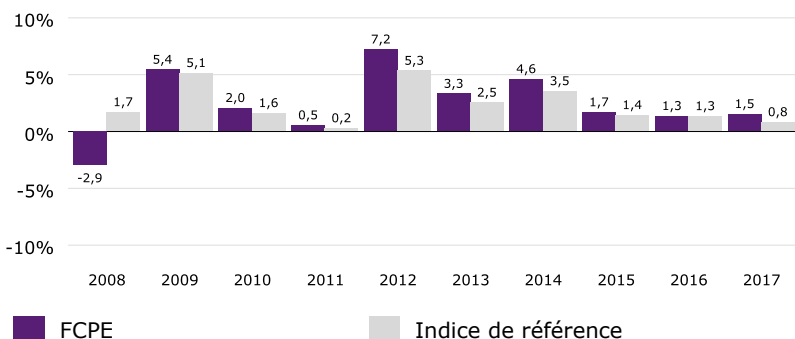
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
- les frais pris en charge par votre entreprise.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la section « Frais de fonctionnement et commissions » du règlement du FCPE, disponible auprès de votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

PERFORMANCES PASSES



- Les indices de référence sont calculés dividendes nets / coupons réinvestis.
- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le FCPE.
- **Année de création du FCPE : 1982.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Teneur de comptes conservateur de parts : NATIXIS INTEREPARGNE.
- Forme juridique : FCPE multi-entreprises.
- Le règlement du FCPE est disponible auprès de votre Entreprise ou auprès de Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13.
- Le rapport annuel et la valeur liquidative sont disponibles sur votre Espace Epargnants à l'adresse www.egepargne.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- Fiscalité : Les produits réinvestis et indisponibles ainsi que les gains nets du FCPE étant réalisés dans le cadre d'un plan d'épargne sont exonérés d'impôt sur le revenu. Seuls les prélèvements sociaux sont redevables selon les dispositions de la réglementation fiscale française.
- Le Conseil de surveillance est composé de :
 - deux (2) salariés porteurs de parts représentant les porteurs de parts salariés ou anciens salariés des groupes Electricité de France et ENGIE, désignés par chacune des organisations syndicales représentatives au plan national des personnels de ces groupes, soit huit (8) membres. Ces membres représentent également les porteurs de parts salariés et anciens salariés des entreprises adhérentes autres qu'Electricité de France ou ENGIE et leurs filiales - ils sont alors mandatés par le Comité d'Entreprise, à défaut par les Délégués du Personnel de la société concernée ou, dans le cas des entreprises dépourvues de représentation syndicale, par chaque porteur de part.
 - deux (2) représentants pour chacun des Groupes Electricité de France et ENGIE désignés par leur direction respective. Pour les entreprises adhérentes autres qu'Electricité de France ou ENGIE et leurs filiales, un de ces représentants est désigné comme mandataire par la direction de l'entreprise concernée.
- Le Conseil de surveillance exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du FCPE et décide de l'apport des titres, et, à cet effet, désigne un ou plusieurs mandataires représentant le FCPE aux assemblées générales de la société émettrice.
- *La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FCPE.*

EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE

31 décembre 2018

L'objectif de ce fonds est d'offrir une rémunération proche de celle du marché obligataire. Ce placement s'adresse aux investisseurs recherchant une gestion prudente qui valorise le capital à moyen terme. L'allocation de ce portefeuille est composée en quasi totalité de différents supports obligataires (emprunts à taux fixe ou à taux variable) et monétaires. Il pourra être exposé jusqu'à 10% aux marchés actions.

FCPE N° 8232

CHIFFRES CLÉS

■ Actif total du fonds (en millions d'€) : 1 157.51
 ■ Valeur liquidative en € : Part C 126.84216

HORIZON DE PLACEMENT

Moyen Terme (2 ans au moins)

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



INFORMATIONS PRATIQUES

N° d'agrément : 990000010709
 Date d'agrément : 11/12/1995
 Type de fonds : FCPE
 Devise du fonds : EUR
 Valorisation : Quotidienne

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en euro

Société de gestion : NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Dépositaire : CACEIS BANK

SOUSCRIPTION / RACHAT

Les demandes sont à formuler :
 - par internet sur votre Espace Sécurisé Epargnants
 - par courrier à l'adresse figurant sur vos relevés de compte d'épargne salariale.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégie Obligataire

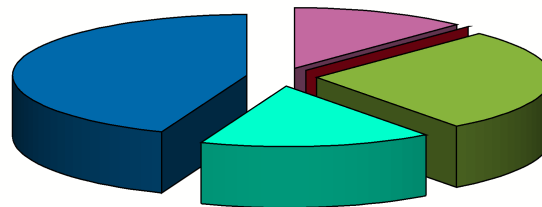
PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE

Durée Depuis le	1 mois 30/11/2018	Depuis le 29/12/2017	1 an 29/12/2017	3 ans 31/12/2015	5 ans 31/12/2013	10 ans 31/12/2008
Performance du FCPE	-0.73%	-1.88%	-1.88%	0.90%	7.27%	28.37%
Performance de l'indice de référence	-0.35%	-0.67%	-0.67%	1.42%	6.46%	23.02%
Écart de performance	-0.37%	-1.21%	-1.21%	-0.52%	0.81%	5.35%
Performance annualisée	NS	NS	NS	0.30%	1.41%	2.53%
Volatilité du FCPE	NS	NS	1.81%	1.46%	-	-
Volatilité de l'indice de référence	NS	NS	1.32%	1.18%	-	-

Indice de référence : 46,5% Eonia capitalisé + 26% FTSE MTS Euro ZO GV BD 3-5 Y Euro + 10% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate + 10% Bloomberg Barclays Global Aggregate GDP weighted hedged + 7,5% MSCI World Euro DNR

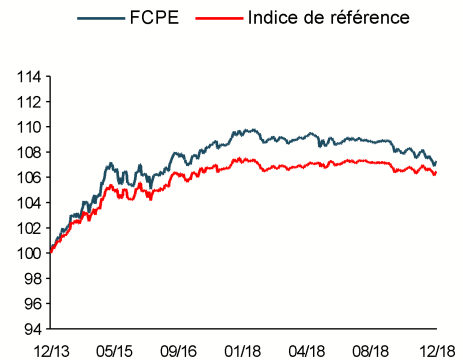
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les chiffres des performances citées ont trait aux périodes écoulées.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE



■ Actions 7.93%
 ■ Divers 0.01%
 ■ Monétaire & Liquidités 18.04%
 ■ Oblig. Euro Aggr. & Crédit 10.49%
 ■ Obligations Euro Etats 28.75%

PERFORMANCE (BASE 100)



COMMENTAIRE DE GESTION

Les ennus politiques ont continué de s'accumuler de part et d'autre de l'Atlantique. En Europe, même si Theresa May a gagné le vote de confiance au parlement britannique, le vote concernant le projet d'accord sur la sortie du Royaume-Uni de l'UE a été repoussé à mi-janvier. Aux Etats-Unis, faute d'entente sur la construction d'un mur avec le Mexique, l'administration fédérale est en situation de fermeture partielle. En décembre, les Banques centrales ont continué leur programme de normalisation de politique monétaire. La Réserve Fédérale a relevé pour la 4ème fois cette année son principal taux d'intérêt directeur. La BCE a, quant à elle, confirmé sa décision de mettre fin au programme d'assouplissement monétaire. Dans ce contexte, le marché des actions mondiales a baissé de près de 9% en euros. Sur le mois, les marchés américains ont le plus corrigé à -10% suivi par le marché japonais à -7,6%, les marchés européens diminuant de 5,5%. Sur le marché des taux, malgré l'activisme des Banques Centrales, les obligations européennes ont progressé de 0,6%. Dans nos choix de gestion, en vendant des actions notamment américaines, nous sommes passés à la fois sous-pondérés en actions et en actions américaines. Ces ventes ont financé des achats sur les actions d'Asie émergente et des produits de taux.



EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE (8232)

■ Analyse du Benchmark et du FCPE

du 29.12.2017 au 31.12.2018

Allocation d'actifs	Benchmark		FCPE	
	Poids des allocations	Performance	Poids de détention	Performance
Actions Amérique du Nord (1)	4.70%	-0.98%	4.93%	-1.69%
Actions Europe (1)	1.80%	-10.57%	3.53%	-12.39%
Actions Asie (1)	0.98%	-7.58%	1.19%	-11.16%
Obligations Aggregate Monde (2)	9.99%	-1.17%	5.97%	-1.25%
Obligation Taux Zone Euro (3)	26.01%	-0.02%	16.83%	-0.24%
Obligations Crédit Euro (4)	10.00%	-1.25%	11.13%	-1.37%
Diversification	0.00%	0.00%	4.14%	-0.74%
Monétaire (5)	46.51%	-0.37%	51.80%	-1.69%
Liquidités et autres actifs	0.00%	-	0.48%	n.s.
Performance brute	100.00%	-0.67%	100.00%	-1.88%
Performance nette (Perf. brute - Frais de Gestion)		-0.67%		-1.88%

(1) MSCI World Euro DNR (2) Bloomberg Barclays Global Aggregate GDP weighted hedged (3) FTSE MTS Euro ZO GV BD 3-5 Y Euro (4) Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (5) Eonia capitalisé

■ Contribution au Résultat par allocation d'actifs

Allocation d'actifs	Contribution		Facteurs d'attribution		
	Benchmark	FCPE	Allocation	Sélection	Total
Actions Amérique du Nord	0.00%	-0.17%	-0.11%	-0.04%	-0.15%
Actions Europe	-0.19%	-0.35%	-0.09%	-0.05%	-0.14%
Actions Asie	-0.07%	-0.16%	-0.03%	-0.05%	-0.08%
Obligations Aggregate Monde	-0.11%	-0.08%	0.01%	-0.01%	0.01%
Obligation Taux Zone Euro	0.00%	-0.05%	-0.10%	-0.04%	-0.13%
Obligations Crédit Euro	-0.13%	-0.16%	-0.01%	-0.01%	-0.03%
Diversification	0.00%	-0.02%	0.00%	0.00%	0.00%
Monétaire	-0.17%	-0.87%	0.03%	-0.69%	-0.65%
Liquidités et autres actifs	0.00%	-0.02%	-0.02%	0.00%	-0.02%
Performance brute	-0.67%	-1.88%	-0.32%	-0.88%	-1.20%

■ Comparaison aux indices d'OPC

Indice Morningstar	Performance nette du du 29.12.2017 au 31.12.2018
Diversifiés international - dominante taux	-5.06%
Obligations Euro Court Terme	-1.57%
EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE	-1.88%

	EGEPARGNE 1	
	Assiette de calcul	Montant
Frais directs payés par les entreprises	872 587 537	794 074
Frais directs payés par le FCPE	1 189 638 098	2 574
Frais de gestion indirects sur OPC gérés par le Groupe de la société de gestion (hors FCPR)	243 754 451	914 797
Commissions de surperformance	243 754 451	228 518
- dont rétrocessions au FCPE	243 754 451	-
Frais de gestion indirects sur OPC gérés hors du Groupe de la société de gestion (hors FCPR)	73 296 110	251 458
- dont rétrocessions au FCPE	73 296 110	-
TER (rapport annuel / DICI) hors Frais sur FCPR		0,08%
Frais totaux DICI + à la charge de l'entreprise		0,165%
Plafonnement des frais de gestion directs et indirects (cf. règlement du FCPE)		0,165%
Ecart Soit en €	Pas de dépassement	0,000% -
Frais de gestion indirects sur OPCI	-	-
	0,00%	0,000%
Plafonnement des frais de gestion indirects sur OPCI (cf. règlement du FCPE)		
Ecart Soit en €	Pas de dépassement	0,00% -

Tableau 1 : Encours

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
	Exercice n	Exercice n	Exercice n	Exercice n-1	Exercice n-2	Exercice n-3	Exercice n-4	Exercice n-5
actif net moyen du FCPE	1 189 638 098,20	1 214 574 043,13	1 218 552 177	1 218 414 268	1 142 939 714	1 088 789 518	1 039 388 244	1 006 513 507
Encours moyen gérés en direct par la société de gestion	872 587 537	977 506 063	1 072 909 877	1 088 246 810	940 270 727	878 562 986	846 340 068	832 154 181
Encours moyen gérés en OPC du Groupe de la société de gestion (hors FCPR)	243 754 451	180 841 936	114 975 031	126 779 375	201 772 942	210 226 532	193 048 176	174 359 326
Encours moyen gérés en OPC hors du Groupe de la société de gestion (hors FCPR)	73 296 110	56 226 044	30 667 268	3 388 083	896 045	0	0	0
Encours moyen FCPR	0	0	0	0	0	0	0	0
Taux de rotation du portefeuille global (norme AMF)	87%	65%						
Taux de rotation côté allocation (norme AMF)	40%	17%	37%	43%	19%	17%	23%	
Taux de rotation du portefeuille poche taux (norme AMF)	93%	86%	265%	99%	54%	82%		
Taux de rotation du portefeuille poche actions (norme AMF)	57%	81%	115%	58%	43%	17%		

NB : les encours moyens sont calculés sur l'ensemble des VL hebdomadaires et mensuelles disponibles pendant l'exercice comptable du FCPE

Tableau 2 : Investissements indirects (via OPC, FIA)

Détail de la contribution au frais de gestion au ligne à ligne non calculé et non disponible

LIBELLE	Encours moyen gérés	TFE (yc com. de sur-performance)	Commission de sur-performance	Taux de rétrocession	Contribution du support aux frais indirects du FCPE (% actif moyen)	Frais sous/rachat payés par le FCPE au titre de l'investissement	Nom de la société de gestion	frais indirects	frais indirects hors com de perf	com de perf indirects	rétro sur indirect
OSTRUM CASH EURIBOR I C EUR	35 350 607,27	0,05%	0,00%	0,00%	0,00%		NATIXIS CASH EURIBOR	17 606,72	17 606,72	0,00	0,00
OSTRUM EURO ABS IG .SICEUR	49 045 407,49	0,15%	0,00%	0,00%	0,01%		NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	71 879,97	71 879,97	0,00	0,00
NATIXIS ACTIONS US GROWTH I USD	12 611 134,46	1,22%	0,02%	0,00%	0,01%		NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	154 091,92	151 063,74	3 028,19	0,00
OSTRUM CONVERTIBLES EURO.ICEUR	192 181,85	1,05%	0,00%	0,00%	0,00%		NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	2 025,16	2 025,08	0,08	0,00
OSTRUM TRESORERIE PLUS.ICEUR	88 615 147,56	0,05%	0,00%	0,00%	0,00%		NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	40 009,74	40 009,74	0,00	0,00
OSTRUM.GLOBAL.EMERGING.BOND.HS.AE	4 839 041,28	0,50%	0,00%	0,00%	0,00%		NATIXIS AM FUNDS	24 195,21	24 195,21	0,00	0,00
DNCA EUROPE GROWTH ICE	11 740 371,16	1,21%	0,17%	0,00%	0,01%		DNCA INVEST LUXEMBOURG	142 058,49	122 099,86	19 958,63	0,00
DNCA INV.VALUE EURO.P.CL.I C.4D EUR	10 894 752,84	1,04%	0,00%	0,00%	0,01%		DNCA FINANCE	113 305,43	113 305,43	0,00	0,00
H2O EUROAGGREGATE SI-A EURO	20 676 559,70	1,19%	0,99%	0,07%	0,02%		H2O AM LLP	232 153,57	26 622,57	205 531,00	14 730,55
HARRIS ASSOCIATES US EQUITY FUND I C \$	9 789 247,14	1,20%	0,00%	0,00%	0,01%		NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX)	117 470,97	117 470,97	0,00	0,00
Total supports géré par le groupe de la société de gestion (hors FCPR)	243 754 450,74				0,08%			914 797,18	686 279,28	228 517,89	14 730,55
AMUNDI ETF MSCI PACIFIC EX J FP EUR	1 181 021,35	0,46%	0,00%	0,00%	0,00%		AMUNDI ETF MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF DR	5 432,70	5 432,70	0,00	0,00
INV.P.EUR.STR.CC 2DEC	11 228 263,80	1,07%	0,00%	0,00%	0,01%		INVECO FUNDS	120 142,42	120 142,42	0,00	0,00
ISHARES CORE S&P 500 UCITS E LN USD	26 766 522,94	0,07%	0,00%	0,00%	0,00%		ISHARES VII PLC	18 736,57	18 736,57	0,00	0,00
ISHARES MSCI CANADA ACC LN USD	781 427,78	0,48%	0,00%	0,00%	0,00%		CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT CO IRLAND	3 750,85	3 750,85	0,00	0,00
ISHARES US MBS LN USD	2 098 520,26	0,28%	0,00%	0,00%	0,00%		BLACKROCK AM	5 875,86	5 875,86	0,00	0,00
LYX ETF S&P 500 GT EUR	6 804 264,80	0,15%	0,00%	0,00%	0,00%		LYXOR S&P 500 UCITS ETF-D	10 206,40	10 206,40	0,00	0,00
LYXOR CAC 40 UNIT	8 046 868,95	0,25%	0,00%	0,00%	0,00%		LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT SAS	20 117,17	20 117,17	0,00	0,00
LYXOR ETF JAPON	13 926 661,06	0,45%	0,00%	0,00%	0,01%		LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT SAS	62 669,97	62 669,97	0,00	0,00
LYXOR S&P 500 FP EUR	2 194 087,23	0,15%	0,00%	0,00%	0,00%		LYXOR S&P 500 UCITS ETF-D	3 291,13	3 291,13	0,00	0,00
X_AMUNDI ETF MSCI PAC.EX JAP.ETF	268 472,00	0,46%	0,00%	0,00%	0,00%		AMUNDI INVESTMENT SOLUTIONS-ETF	1 234,97	1 234,97	0,00	0,00
Total supports géré par hors du groupe de la société de gestion (hors FCPR)	73 296 110,17				0,02%			251 458,04	251 458,04	0,00	0,00
FCPR α	0										
FCPR β	0										
FCPR γ	0										
support ...	0										
Total FCPR	0							0	0	0	0

NB : les encours moyens sont calculés sur l'ensemble des VL disponibles pendant l'exercice comptable du FCPE

Tableau 3 : frais de gestion du FCPE

	2018				2017				2016				2015			
	Assiette de calcul	Montant	Taux vs assiette	Taux vs actif net moy	Assiette de calcul	Montant	Taux vs assiette	Taux vs actif net moy	Assiette de calcul	Montant	Taux vs assiette	Taux vs actif net moy	Assiette de calcul	Montant	Taux vs assiette	Taux vs actif net moy
Frais directs payés par les entreprises	872 587 537,29	794 073,64	0,0910%	0,0667%	977 506 063,25	843 527,12	0,0863%	0,0695%	1 072 909 877,24	900 434,71	0,0839%	0,0739%	1 088 246 809,72	906 694,08	0,0833%	0,0744%
Frais directs payés par le FCPE	1 189 638 098,20	2 574,00	0,0002%	0,0002%	1 214 574 043,13	2 508,00	0,0002%	0,0002%	1 218 552 176,52	16 190,49	0,0013%	0,0013%	1 218 414 267,75	886 752,22	-0,0728%	-0,0728%
Frais de gestion indirects sur OPC gérés par le Groupe de la société de gestion (hors FCPR)	243 754 450,74	914 797,18	0,3753%	0,0769%	180 841 935,87	938 856,36	0,5192%	0,0773%	114 975 031,17	782 453,48	0,6805%	0,0642%	126 779 375,31	1 569 307,15	1,2378%	0,1288%
- dont rétrocessions au FCPE	243 754 450,74	-	0,0000%	0,0000%	180 841 935,87	-	0,0000%	0,0000%	114 975 031,17	-	0,0000%	0,0000%	126 779 375,31	-	0,0000%	0,0000%
- dont commission de surperformance	243 754 450,74	228 517,89	0,0937%	0,0192%	180 841 935,87	117 700,38	0,0651%	0,0097%	114 975 031,17	105 313,60	0,0916%	0,0086%	126 779 375,31	886 752,22	-	-
Frais de gestion indirects sur OPC gérés par hors du Groupe de la société de gestion (hors FCPR)	73 296 110,17	251 458,04	0,3431%	0,0211%	56 226 044,01	206 775,08	0,3678%	0,0170%	30 667 268,10	163 790,41	0,5341%	0,0134%	3 388 082,71	12 333,40	0,3640%	0,0010%
- dont rétrocessions au FCPE	73 296 110,17	-	0,0000%	0,0000%	56 226 044,01	-	0,0000%	0,0000%	30 667 268,10	-	0,0000%	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%
Frais de gestion indirects sur FCPR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	#DIV/0!	0,0000%
TER (rapport annuel y compris FGE) hors Frais sur FCPR	-	0,1650%	-	0,1650%	-	0,1640%	-	0,1640%	-	0,1529%	#DIV/0!	0,0000%	-	0,0587%	#DIV/0!	0,0000%
Plafonnement des frais de gestion directs et indirects (cf règlement du FCPE)	-	0,165%	-	-	-	0,165%	-	-	-	0,1650%	-	-	-	-	-	-
Ecart	-	0,000%	-	-	-	-0,001%	-	-	-	-	-	-	-	0,0587%	-	-

Frais de transactions	872 587 537,29	122 600,91	0,01%	0,0103%	1 737 307 086,07	186 550,87	0,01%	0,0154%	1 857 700 000,00	306 813,50	0,02%	0,0282%	1 622 319 631,34	142 399,16	0,01%	0,0131%
Commissions de souscription/rachat	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%
Parts des revenus au titre des prêts de titres perçus par le FCPE	-	-	#VALEUR!	0,0000%	-	-	#VALEUR!	0,0000%	-	-	#VALEUR!	#VALEUR!	-	-	#VALEUR!	#VALEUR!
Parts des revenus au titre des prêts de titres perçus par la société de gestion et/ou le dépositaire	-	-	#VALEUR!	0,0000%	-	-	#VALEUR!	0,0000%	-	-	#VALEUR!	#VALEUR!	-	-	#VALEUR!	#VALEUR!

	2014				2013				2012				2011			
	Assiette de calcul	Montant	Taux vs assiette	Taux vs actif net moy	Assiette de calcul	Montant	Taux vs assiette	Taux vs actif net moy	Assiette de calcul	Montant	Taux vs assiette	Taux vs actif net moy	Assiette de calcul	Montant	Taux vs assiette	Taux vs actif net moy
Frais directs payés par les entreprises	940 270 737,35	813 326,83	0,0865%	0,0712%	878 562 985,66	763 878,93	0,0869%	0,0702%	845 340 068,23	736 190,21	0,0870%	0,0708%	832 154 180,96	723 541,07	0,0869%	0,0719%
Frais directs payés par le FCPE	1 142 939 713,57	40 367,59	0,0035%	0,0035%	1 088 789 517,70	804 151,75	0,0739%	0,0739%	1 039 388 244,35	1 392 136,76	0,1339%	0,1339%	1 006 513 506,86	1 593 088,92	0,1583%	0,1583%
Frais de gestion indirects sur OPC gérés par le Groupe de la société de gestion (hors FCPR)	201 772 941,61	946 075,73	0,4689%	0,0828%	210 226 532,04	744 691,53	0,3542%	0,0684%	193 048 176,12	734 230,31	0,3803%	0,0706%	174 359 325,89	389 375,24	0,2233%	0,0387%
- dont rétrocessions au FCPE	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%	744 691,53	-	0,0000%	0,0000%	0,3542%	-	0,0000%	0,0000%
- dont commission de surperformance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de gestion indirects sur OPC gérés par hors du Groupe de la société de gestion (hors FCPR)	896 044,62	4 197,35	0,4684%	0,0004%	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%
- dont rétrocessions au FCPE	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%
Frais de gestion indirects sur FCPR	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%
TER (rapport annuel y compris FGE) hors Frais sur FCPR	-	0,1578%	#DIV/0!	0,0000%	-	0,2124%	#DIV/0!	0,0000%	-	0,2754%	-	-	-	0,2688%	-	-
Plafonnement des frais de gestion directs et indirects (cf règlement du FCPE)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart	-	0,1578%	-	-	-	0,2124%	-	-	-	0,2754%	-	-	-	0,2688%	-	-

Frais de transactions	1 218 924 816,00	139 844,00	0,01%	0,0128%	1 652 025 418,16	109 082,79	0,01%	0,0100%	1 551 072 360,00	59 844,49	0,00%	0,0055%	1 459 562 176,51	91 658,80	0,0076%	0,0073%
Commissions de souscription/rachat	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#DIV/0!	0,0000%
Parts des revenus au titre des prêts de titres perçus par le FCPE	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#VALEUR!	#VALEUR!	-	-	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	-	#DIV/0!	#VALEUR!
Parts des revenus au titre des prêts de titres perçus par la société de gestion et/ou le dépositaire	-	-	#DIV/0!	0,0000%	-	-	#VALEUR!	#VALEUR!	-	-	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	-	#DIV/0!	#VALEUR!

	Exercice n vs n-2			
	Assiette de calcul	Montant	Taux vs assiette	Taux vs actif net moy
Frais directs payés par les entreprises	132 639 149,89	87 207,88	-0,0026%	0,0027%
Frais directs payés par le FCPE	75 612 462,94	-24 177,10	-0,0022%	-0,0022%
Frais de gestion indirects sur OPC gérés par le Groupe de la société de gestion (hors FCPR)	86 797 910,43	-163 622,25	0,2117%	-0,0186%
- dont rétrocessions au FCPE	114 975 031,17	0,00	#DIV/0!	0,0000%
- dont commission de surperformance	-	-	-	-
Frais de gestion indirects sur OPC gérés par hors du Groupe de la société de gestion (hors FCPR)	29 771 223,48	159 593,06	0,0657%	0,0131%
- dont rétrocessions au FCPE	30 667 268,10	0,00	#DIV/0!	0,0000%
Frais de gestion indirects sur FCPR	-	-	#DIV/0!	0,0000%
TER (rapport annuel y compris FGE) hors Frais sur FCPR	-	-0,0564%	#DIV/0!	0,0000%
Plafonnement des frais de gestion directs et indirects (cf règlement du FCPE)	-	0,0000%	-	-
Ecart	-	-0,0564%	-	-
Frais de transactions	29 705 786,82	33 316,37	0,0022%	0,0031%
Commissions de souscription/rachat	-	0,00	#DIV/0!	0,0000%
Parts des revenus au titre des prêts de titres perçus par le FCPE	#VALEUR!	0,00	#VALEUR!	#VALEUR!
Parts des revenus au titre des prêts de titres perçus par la société de gestion et/ou le dépositaire	#VALEUR!	0,00	#VALEUR!	#VALEUR!

	Exercice n vs n-1			
	Assiette de calcul	Montant	Taux vs assiette	Taux vs actif net moy
Frais directs payés par les entreprises	15 336 932,48	1 072 003 183,16	0,0006%	-0,0005%
Frais directs payés par le FCPE	137 908,77	1 219 438 928,74	0,0741%	0,0741%
Frais de gestion indirects sur OPC gérés par le Groupe de la société de gestion (hors FCPR)	11 804 344,14	113 405 724,02	-0,5573%	-0,0646%
- dont rétrocessions au FCPE	11 804 344,14	114 975 031,17	0,0000%	0,0000%
- dont commission de surperformance	-	-	-	-
Frais de gestion indirects sur OPC gérés par hors du Groupe de la société de gestion (hors FCPR)	27 279 185,38	30 654 934,70	0,1701%	0,0124%
- dont rétrocessions au FCPE	30 667 268,10	30 667 268,10	#DIV/0!	0,0000%
Frais de gestion indirects sur FCPR	-	-	#DIV/0!	0,0000%
TER (rapport annuel y compris FGE) hors Frais sur FCPR	-	-0,0630%	#DIV/0!	0,0000%
Plafonnement des frais de gestion directs et indirects (cf règlement du FCPE)	-	0,0000%	-	-
Ecart	-	-0,0630%	-	-
Frais de transactions	403 394 815,34	2 555,16	-0,0027%	0,0002%
Commissions de souscription/rachat	-	0,00	#DIV/0!	0,0000%
Parts des revenus au titre des prêts de titres perçus par le FCPE	#VALEUR!	0,00	#VALEUR!	#VALEUR!
Parts des revenus au titre des prêts de titres perçus par la société de gestion et/ou le dépositaire	#VALEUR!	0,00	#VALEUR!	#VALEUR!



| im.natixis.com

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00

Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros

329 450 738 RCS Paris – APE 6630Z – TVA : FR 203 294 507 38